PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL POUR L'AÏD EL-FITR

Renforts aux frontières et présence musclée dans les villes

Page 4

ALLIANCE VERTE

Le MSP prépare son retrait

Page 5

ISSN : 1112-7449

MIDI Libre

L'info, rien que l'info

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

N° 1651 | Jeudi 16 août 2012 - Prix : 10 DA • www.lemidi-dz.com

QUALITÉ DES SOINS EN ALGÉRIE

Les patients de plus en plus exigeants

Page 4

SPÉCULATIONS, CANICULE, INCENDIES ET SILENCE DES AUTORITÉS

UNE FIN DE RAMADHAN DES PLUS ÉPROUVANTES

Plus que quelques heures à tirer pour le mois de Ramadhan. Ce seront certainement les plus longues. Un mois sacré qui aura été vécu d'une sacrée manière. Tout y était pour rendre encore plus difficile qu'elle ne l'est, la vie des Algériens. Au hit parade, ce sont les spéculateurs qui mènent la vie dure aux consommateurs...

Page 3

Repères

20.000
hectares de forêts ont été ravagés par les feux depuis le mois juin, a indiqué le directeur général des forêts (DGF), Mohamed Seghir Noual.

2,3
millions de quintaux de céréales ont été réalisés dans la wilaya d'Oum El-Bouaghi au terme de la campagne moissons-battages, a indiqué, mardi, le directeur des services agricoles.

07
personnes ont péri mardi à Dakar suite à des effondrements de murs causés par des pluies diluviennes, a-t-on indiqué auprès du Groupement national des sapeurs-pompiers.

Un groupe sud-coréen pour construire une centrale à Boumerdès

La réalisation du projet de centrale électrique en cycle combiné à Ras Djinet (Boumerdès) d'une capacité de 1.200 MW a été confiée au groupe sud-coréen Daewoo EC pour un montant 73,4 milliards de dinars (près d'un milliard de dollars), a-t-on appris, mardi, auprès de la Société algérienne de production d'électricité (SPE), filiale de Sonelgaz.
Le groupe sud-coréen est ainsi chargé, dans un délai de 40 mois, de la *"conception, l'ingénierie, la fabrication des matériels, l'acquisition des équipements et matériaux, la supervision des travaux de génie civil, les travaux de montage, l'installation, les essais, la mise en service des groupes, les garanties et la formation du personnel du client"*, indique cette source.
L'appel d'offres relatif au projet de la centrale Ras Djinet, qui constitue une

extension de la centrale actuelle à turbine vapeur d'une puissance de 650 MW, a été ouvert *"aux sociétés spécialisées dans l'assemblage et pas uniquement aux constructeurs de turbines comme c'était le cas pour les centrales de Terga et Koudiat Draouch"*, précise une source proche de la SPE.
Suite à l'ouverture des appels d'offres aux sociétés spécialisées dans l'assemblage et aux constructeurs de turbines, les offres reçues ont été moins chères de 40% que les offres des deux précédentes centrales (Koudiat Draouch et Terga).
De même, l'appel d'offres pour Ras Djinet a été divisé en lots pour permettre aux entreprises algériennes de participer à la réalisation, note la même source.
Le projet de cette centrale s'inscrit, en effet, dans le cadre du programme approuvé récemment par les pouvoirs publics et visant à produire 12.000 MW supplémentaires d'électricité à l'horizon 2016

Sellal appelle à renforcer les capacités de stockage

Le ministre des Ressources en eau, M. Abdelmalek Sellal, a appelé mardi de Biskra à œuvrer au renforcement des capacités de stockage de l'eau pour affronter l'évolution des besoins de la population d'ici à 2040. *"Il est inadmissible de continuer à réaliser des réservoirs de faible capacité et dont les limites d'exploitation sont dépassés à leur réception"*, a estimé M. Sellal plaidant pour la construction d'ouvrages importants, *"capables d'accompagner l'évolution des besoins des citoyens en matière d'eau à moyen et long termes"*.
C'est là une *"question stratégique qu'il faut aborder avec sérieux"*, a déclaré le ministre qui effectuait une visite d'inspection et de travail dans la wilaya de Biskra.
M. Sellal a procédé au cours de sa tournée dans les Zibans à la mise en service de la station de pompage principale d'eau potable de la ville de Biskra, d'une capacité de 345 litres/seconde. Sa réalisation a requis la mobilisation de 125 millions de dinars, selon les responsables locaux du secteur.

Les présumés auteurs de l'assassinat du bijoutier à Boghni arrêtés

Les présumés auteurs de l'assassinat, le 15 juillet dernier, d'un bijoutier à Boghni (38 km au sud-ouest de Tizi-Ouzou) ont été arrêtés au courant de cette semaine par la Police, indique-t-on mardi à la Sûreté de wilaya.
Les investigations menées par les services de la Sûreté de daïra de Boghni ont abouti à l'identification et à l'arrestation des présumés auteurs de cet assassinat, au nombre de cinq, dont trois repris de justice, explique-t-on à la cellule de communication de la Sûreté de wilaya.
Présentés au parquet de Draâ El-Mizan, dimanche passé, trois éléments de ce groupe de malfaiteurs ont été laissés en liberté provisoire et les deux autres placés sous mandat de dépôt pour *"association de malfaiteurs", "vol à main armée d'une bijouterie", "homicide volontaire avec arme à feu", "détention illégale d'une arme à feu et d'armes blanches"*.
Le bijoutier avait été blessé par balle par ses présumés assassins en tentant de leur échapper lorsqu'ils sont venus pour le voler. Il a succombé à ses blessures deux jours après son admission au CHU Nedir-Mohamed de Tizi-Ouzou.

Dixit

Noureddine Moussa :

«Je tiens à rappeler les efforts considérables déployés par l'Etat à travers l'ensemble des régions du pays et qui ont permis à la wilaya d'Annaba d'enregistrer le meilleur taux moyen d'occupation par logement (TOL) à l'échelle du pays avec 4,6 personnes. La wilaya de Annaba a besoin de davantage de sérieux en ce qui concerne la réalisation des travaux d'aménagement et de promotion du cadre de vie dans les cités d'habitation. Il est nécessaire de respecter les normes de qualité des constructions et les délais de réalisation des projets.»

Un squelette en Lego

Dans le cadre d'une œuvre de bienfaisance, un artiste new-yorkais a entrepris de réaliser Mr Bones : un squelette tout ce qu'il y a de plus normal, mais recouvert d'une peau... en Lego ! Nathan Sawaya a récemment été commissionné par la kiehl's apothecary pour réaliser une sculpture peu ordinaire. Celle consistant pour l'artiste à venir habiller un squelette d'une véritable "peau" en Lego. Baptisé "Mr Bones", ce drôle de squelette a vu pour le moment ses jambes et la moitié de son tronc entièrement recouvert de petites briques bleues destinées à lui créer dans un premier temps un pantalon. Une réalisation qui n'est pas le premier coup d'essai de ce plasticien dont l'activité artistique consiste justement à fabriquer d'étonnantes sculptures en Lego.
Ayant fait le choix d'œuvrer pour la Thea Foundation - un organisme chargé de développer l'attrait pour la culture et les arts auprès de la jeunesse, l'artiste a donc conçu le sympathique Mr Bones. Une sculpture qui demeure pour l'heure actuelle toujours en construction. Aussi baptisé "le squelette qui se construit lui-même", Mr Bones viendra ainsi prendre prochainement part à une véritable série de projets similaires visant à transformer des tas d'os... en œuvre d'art !

Les bébés auront leur JO

Les Jeux Olympiques de Londres viennent à peine de se terminer qu'une autre catégorie d'athlètes veut reprendre le flambeau. Ces jeunes enfants ou bébés veulent, en effet, faire le show comme les pros.
Ce n'est pas parce que les Jeux Olympiques de Londres viennent à peine de se finir qu'il ne faut plus en parler. Car la cérémonie de clôture à peine terminée, ce sont désormais les bébés qui se mettent aujourd'hui à faire le show en prenant la pose comme de véritables athlètes. De jeunes enfants qui, comme le montrent ces photos répertoriées par le site d'Ellen DeGeneres, font des pompes, soulèvent des poids, entreprennent de faire de l'escalade ou encore s'improvisent haltérophiles. Qu'elles soient drôles, touchantes, amusantes ou simplement insolites, ces photos nous interpellent par leur côté incongru et singulier où les petits sportifs s'évertuent à nous épater avec leurs exploits. Et puis comment ne pas craquer pour la bouille de ces bébés qui jouent ici les champions olympiques sans vraiment le savoir ? Autant de clichés attendrissants qui nous permettent de replonger un temps dans le bain des Jeux Olympiques, tout en nous distrayant. Et puis imaginons... Et si tous ces marmots étaient un jour les futures stars des JO ?

SPÉCULATIONS, CANICULE, INCENDIES ET SILENCE DES AUTORITÉS

Une fin de Ramadhan des plus éprouvantes

Plus que quelques heures à tirer pour le mois de Ramadhan. Ce seront certainement les plus longues. Un mois sacré qui aura été vécu d'une sacrée manière. Tout y était pour rendre encore plus difficile qu'elle ne l'est, la vie des Algériens. Au hit parade, ce sont les spéculateurs qui mènent la vie dure aux consommateurs.

PAR SADEK BELHOCINE

Ils font ce qu'ils veulent de la « régulation » du marché. Les prix des fruits et légumes ont été « corrigés » - vers la hausse s'entend - les premiers jours de Ramadhan. Les viandes rouge et blanche ont subi, elle aussi, « les variations saisonnières », orientés vers la hausse, bien sûr. Les marchands, grossistes et détaillants, se rejettent la responsabilité de ces hausses intempestives. Et comme toujours, le ministère du Commerce dresse un bilan de la fermeture des commerces pris en flagrant délit de manque d'hygiène, de saisie de marchandises impropres à la consommation, mais il n'est pas fait état de fermeture pour cause de prix prohibitifs pratiqués par les commerçants. Le scénario, qui se répète chaque année durant le mois de Ramadhan, est réglé comme du papier à musique. Chaque partie intervenant dans la sphère commerciale chante son air et les consommateurs impuissants à faire face « écoutent » cet air avec résignation. Les derniers jours du mois de Ramadhan obéissent, eux aussi, à cet immuable scénario. Hier, au marché Réda-Houhou à Alger, les prix des fruits et légumes se sont envolés. A tout seigneur, tout honneur, le majestueux « navet » a pris des couleurs. Il affichait 250 DA le kg, alors que la veille, il se négociait à 60/70 DA le kg. Quelle est la mercuriale à travers le monde qui peut se targuer d'afficher du jour au lendemain une hausse de 300% ? C'est unique et cette spécificité est bien algérienne. Le produit est rare ?, non il est disponible. Qu'est-ce qui fait alors grimper les prix ? Les spéculateurs qui agissent en toute impunité. Ils « régulent » le marché, faisant fi de toute logique commerciale, d'éthique professionnelle et de morale. La courgette qui affichait aussi la veille 80 DA, a « sauté » plusieurs paliers pour atterrir à 160 DA. Ce qui fait tout de même 100% de hausse en attendant de faire mieux les deux derniers jours du mois sacré. « *Ce n'est possible* », a lâché d'un air ahuri, un sexagénaire qui a dû se rappeler « la rahma » des marché d'antan. Le bonhomme, qui s'apprêtait à faire ses emplettes dans ce marché, s'est gratté la tête pensif. C'est que tous les autres fruits et légumes affichaient des prix en nette hausse à quelques jours de la fête de l'Aïd. Et ce n'est pas fini. Le dernier jour du mois sacré sera très « chaud ». Chaud aussi, sont les prix pratiqués par les marchands d'habillement. Tradition oblige, les parents se plient à la coutume qui veut que les enfants portent des habits neufs le jour de la fête. Dans ce segment (l'habillement), les commerçants, à l'instar de leurs pairs les marchands des fruits et légumes, « régulent » leur marché sans se soucier des vertus devant obéir à la pratique commerciale. Les consommateurs sont livrés pieds et poings liés à la faune des spéculateurs. « *Ce n'est pas possible* », lâche une mère de famille, accompagnée de deux enfants, à l'intérieur d'un magasin au centre d'Alger. Son indignation est à son comble quand elle entend dire par une serveuse du magasin, le prix d'une robe pour enfant. « *4.000, 00 DA* », a-t-elle lancé à la face de la cliente d'air détaché. Et si ce n'était que les « mercuriales » qui préoccupent les Algériens, cela pourrait « passer ». Ils sont habitués au yoyo de cette mercuriale au début du mois sacré et la veille des jours de l'année. Philosophes, ils « pensent tenir » le coup durant ces quelques jours, puisant leurs forces dans la foi. Mais cette année, d'autres évènements sont venus perturber leur quotidien. Sans crier gare, la canicule s'est installée provoquant un « désordre » indescriptible dans l'alimentation en énergie électrique et dans la distribution d'eau potable des foyers, rendant la situation « électrique » dans bien de villes et village à travers le territoire national. Et, ils ne sont pas au bout de leur peine. Comme un malheur ne vient jamais seul, les Algériens assistent médusés aux effets ravageurs des centaines d'incendies de forêts et à la perte d'un patrimoine forestier de plusieurs milliers d'hectares. Les départs de feu sont signalés un peu partout à travers le territoire national presque quotidiennement. La boucle est bouclée pour les Algériens qui ne comprennent pas le silence des hautes autorités du pays qui ne réagissent pas à certaines situations. Ils s'interrogent à juste titre de ce que sera fait l'avenir.

S. B.

Un mois qui aura mis à rude épreuve les familles.

LES MÊMES INQUIÉTUDES REVIENNENT

L'Aïd est à nos portes

PAR BELKACEM LAOUFI

L'Aïd el-Fitr 2012 va certainement offrir aux Algériens une occasion de prendre une petite semaine de congé. Le scénario désormais classique a tendance à se répéter ces dernières années, qu'on peut se demander si quelque part, il n'y a pas une sorte d'arrangement social sur la question. L'Aïd de cette année s'achève sur la perspective pour ceux qui n'ont pu profiter des bienfaits de la mer de repêcher la dernière semaine du mois d'août. Après un mois qui a mis à rude épreuve les bourses, les nerfs et l'estomac, on se sent en droit de prendre le repos qu'il faut, comptant sur une sorte de complaisance générale. Qu'il corresponde au week-end ou pas, là n'est pas le problème, chacun a son astuce pour trouver une manière de faire le pont. Le sentiment de mériter des vacances, hélas, ressenti par tout le monde, engendre à cette occasion une série de « démissions » dans le commerce, notamment dans la restauration, la boulangerie, la pharmacie et la distribution du lait. Souvent les différents appels lancés par l'union Générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) à assurer le service minimum ne trouvent pas d'écho auprès des concernés. Plus particulièrement les marchands des fruits et légumes, trouvent là une aubaine de faire monter les prix, vu la paralysie qui s'empare des circuits de distribution. Dans une ville comme Alger, beaucoup de commerces emploient des personnes originaires de l'intérieur du pays. L'Aïd venu, ils rentrent chez eux. En un mot il est déconseillé de passer les journées de fête et même les jours d'après à Alger ou dans toute autre grande ville d'Algérie, si vous n'y résidez pas. Si jamais le destin vous y ramène pour une raison ou une autre, il faut alors se contenter de sandwichs et autres grillades que beaucoup d'amateurs de barbecues vont se faire le plaisir de proposer en profitant de la défection des restaurants. Si les employeurs consentent une semaine de congé à leurs employés, elle n'est pas gratuitement donnée puisqu'elle prend en compte la durée du voyage en aller et retour ainsi que l'état des transports publics. Signe que cette fête est celle des déplacements, puisqu'on y va pour rendre visite aux parents. La tension sur les taxis interwilayas et les autocars devient optimale et souvent les tarifs des taxis augmentent en flèche pour atteindre le double de leur prix.

B. L.

SOUS LA PLUME

Le Ramadhan de tous les maux

PAR SORAYA HAKIM

Les Ramadhans se suivent et se ressemblent. Chaque année, on se retrouve devant les mêmes scenarii. Une mercuriale en folie les premiers jours et derniers jours de Ramadhan. Une population qui a la même frénésie d'acheter tout ce qui se vend et s'achète à n'importe quel prix. L'Algérie est devenue un pays de consommation à telle enseigne que l'on se demande s'il y a réellement des nécessiteux quand on voit le rush sur les grandes surfaces, boutiques et marchés. Des pouvoirs publics qui jurent par tous les saints que le Ramadhan ne sera pas comme les précédents, que le contrôle sera renforcé tant sur les prix que sur la qualité mais qu'en réalité on ne voit que leur ombre. Les agressions et les batailles rangées dans les quartiers de la capitale font partie du quotidien de ce mois sacré. Bref, un mois où il ne fait pas bon vivre s'il n'y avait pas cette ferveur, cette foi dont sont animés les musulmans pratiquants. Les sempiternelles chaînes au niveau des bureaux de poste pour les retraits d'argent font pester les citoyens obligés d'attendre pour retirer leurs dinars et qui sont remises au goût du jour pour toutes les fêtes de l'Aid sans qu'aucune solution n'ait été trouvée pour que l'on puisse dire ouf ! Il y a du bon, cela a changé. Eh bien non ! C'est toujours la même chanson. Mais cette année, les Algériens ont eu droit à l'overdose des désagréments. A commencer par la hausse des températures qui ont dépassé la barre des 40° et qui dure dans le temps. Mais la cerise sur le gâteau aura été sans nul doute les pannes de courant et les délestages en cascades qui ont affecté différents quartiers de la capitale, des robinets à sec pendant trois jours. Aussi les citoyens ne veulent plus subir les dysfonctionnements des services concernés, et ils le font savoir en investissant les rues pour faire comprendre qu'ils ne veulent plus être ceux qui sont bêtes et disciplinés. Restons magnanimes et Saha Aidkoum !

S.H

> « *Cette année, les Algériens ont eu droit à l'overdose des désagréments. A commencer par la hausse des températures qui ont dépassé la barre des 40°.* »

PLAN SÉCURITAIRE SPÉCIAL AÏD EL-FITR

Renforts aux frontières et présence musclée dans les villes

A quelques jours de l'Aïd El-Fitr, le commandement de la Gendarmerie nationale a élaboré un plan sécuritaire adapté avec la conjoncture que traverse le pays. Dans son communiqué, datant d'hier, la cellule de communication de la Gendarmerie nationale a indiqué le plan sécuritaire établi selon la conjoncture, les besoins sécuritaires et la carte de criminalité dans chaque ville du pays.

PAR LOTFI HADJI

En effet, la gendarmerie révèle, dans ce communiqué, que d'importants renforts de ses troupes sont mobilisés, avant, pendant et après l'Aïd el-Fitr. Des éléments opérationnels seront renforcés sur le « front », c'est-à-dire, aux frontières du pays, mais aussi aux niveaux des points sensibles, tels que les mosquées, les places publiques ainsi que les routes nationales. Ce plan sécuritaire, ajoute le communiqué, vise à sécuriser le citoyen et ses biens, afin de conserver le calme et la sérénité dans lesquels les Algériens vivent aujourd'hui, indique la Gendarmerie nationale. Des mesures ont été prises, à cette occasion, par le commandement de la gendarmerie Nationale, dont le communiqué indique plusieurs points intéressants. Parmi ces mesures, des programmes et des plans préventifs, dissuasifs et répressifs ont été consacrés, cela au niveau des routes, aux frontières et dans les zones à risques, afin de lutter contre toute forme de crime organisé et phénomène de terrorisme. Les brigades territoriales (BRGN), les sections de Sécurité routières (SSR), les sections d'Intervention (SSI) et les unités d'Essaîka sont en alerte durant les jours

précédents et accompagnants l'Aïd El-Fitr. Des patrouilles mobiles seront déployées et renforcées sur le long du tracé frontalier du pays. Aux frontières Ouest, Est et Sud, la présence sera la même ainsi que le combat contre les contrebandiers, trafiquants et terroristes . Au niveau des villes et zones rurales, ici, le communiqué de la cellule de communication de la Gendarmerie nationale, parle, également, d'un renforcement des points de contrôles, cela pour mieux surveiller le trafic routier et filtrer les suspects. L'autoroute Est-Ouest, tout comme les voies ferrées, feront à leur tour, l'objet d'une présence et d'une surveillance 24/24 par les unités de la Gendarmerie nationale. Sur ce registre, le communiqué de la Gendarmerie nationale explique que l'ensemble des trains du pays seront sécurisés et ce, par la mobilisation de plusieurs unités d'intervention. Même cas pour les stations des autobus. Ici, la sécurité de ces espaces bourrés de voyageurs sera, également, prise en charge par les gendarmes. En plus des patrouilles mobiles, d'autres gendarmes seront présents sur ces lieux à grande fréquence. Par ailleurs, les lieux de détentes, les stations balnéaires et les forêts sont concernés, aussi, par le plan sécuritaire spécial Aïd. Autrement dit, des unités de la Gendarmerie nationale seront fortement présentes dans ces lieux touristiques et de loisirs. Et pour mieux accompagner le dispositif sécuritaire et occuper davantage le terrain, la gendarmerie a mis en place le numéro vert, le « 10 55 » au profit des citoyens en difficulté. Tout en mettant en exergue les points essentiels de son plan sécuritaire, le commandement de la Gendarmerie nationale tient à rappeler aux citoyens et surtout aux usagers de la route à respecter la vitesse. Enfin, la Gendarmerie nationale présente ses meilleurs vœux de bonheur et de prospérité à l'ensemble des Algériens à l'occasion de l'Aïd El-Fitr, conclut le communiqué.

L. H.

A LA VEILLE DE L'AÏD, GRANDE AFFLUENCE DANS LES BUREAUX DE POSTE

Des chaînes à n'en plus finir

PAR SADEK BELHOCINE

«*Le virement a été fait*», l'homme d'une quarantaine d'années qui sort d'un bureau de poste à Alger, annonce la bonne nouvelle à son collègue de travail qui justement trahissait une certaine inquiétude. Il ne cessait, en cours de route, de se demander si le comptable de l'entreprise s'est pris à temps pour «virer» la paie du mois. Les quinze premiers jours du mois, voient défiler devant les bureaux de poste et des banques, les fonctionnaires et autres travailleurs du secteur économique pour retirer leurs salaires. Les bureaux de poste de la capitale ont été pris d'assaut ces derniers jours, notamment à partir du 10 août. Les retraités ont été gâtés cette année. Le versement de leur dû a été effectué à partir du 10 de ce mois courant au lieu du 22 et 24 du mois. Les travailleurs en activité ont vu aussi leur paie "rentrer" dans leurs comptes postal ou bancaire et ce, à quelques jours de le fête de l'Aïd. De nombreuses entreprises ont procédé au versement du salaire du mois de septembre pour permettre à leurs travailleurs de passer les fêtes de l'Aïd dans de bonnes conditions. Et du coup ce sont des milliers de personnes qui se dirigent quotidiennement vers les bureaux de poste pour encaisser leurs chèques, avec toujours cette hantise de voir les ordinateurs arrêtés par une coupure d'électricité ou un manque de liquidités et cette hantise de faire la «chaîne» dans la salle exiguë, surchauffée, de la poste. Alger-Centre : 12h, le bureau de poste, près du marché Réda Houhou. De nombreuse personnes, entassées dans un espace réduit et désagréable, attendent silencieusement leur tour. L'appareil qui «distribue» les jetons indique le chiffre 995. Le tableau lumineux, plaqué au mur, lui, indiquait le chiffre 890. Ce sont donc plus de 100 personnes qui vont passer avant le tour de celui qui a retiré le jeton 995. Un coup d'œil dans la salle et il comprend vite qu'il en pour au moins deux heures à attendre avant qu'il ne soit servi. Il balaie de son regard les ordinateurs, ils fonctionnent, donc pas de panne de réseau comme c'est souvent le cas ces derniers temps. Des arrêts répétés en raison des coupures d'électricité. Ils voient aussi que les personnes qui se présentent au guichet sont servies avec des billets, la plupart neufs et de couleur verte. Pas de panique donc, il n'y a pas manque de liquidités, comme il l'a entendu le dire, souvent, les mois passés, par le préposé au guichet. Aujourd'hui, il a de la chance, les guichets sont tous occupés par les agents. L'attente ne risque pas d'être longue. C'est ce qu'il a souhaité en son for intérieur. Mais le service est lent et long et son souhait ne risque pas d'être exaucé. Au fur et à mesure que le temps passe son esprit s'échauffe. «*J'ai laissé mon travail pour venir ici. Chaque mois, c'est la même chose*», regrette-t-il. 13h, direction la Grande Poste, au cœur d'Alger. Là même ambiance. Beaucoup de monde, une chaîne à n'en plus finir. Là au moins, il y a un grand espace. Les gens circulent à l'aise et il n'y a pas ce brouhaha et cette promiscuité propres aux autres bureaux de poste. Une personne entre deux âges entre. Elle n'est pas surprise par la foule qui s'agglutine devant les guichets. Elle est habituée à ce genre de situation. Mais une hantise l'habite. Elle regarde de droite à gauche, les guichets qui ne sont pas «animés». Est-ce un manque de liquidités qui fait que ces derniers offrent l'image d'une activité au ralenti ? Un moment, le monsieur a cru que c'était le cas. Il cherche à se renseigner. Une préposée au guichet, bien aimable le rassure. «*Monsieur*, dit-elle, *nous ne manquons pas de liquidités*». Il est aux anges. Il pense à tous les tracas et ennuis qui se seraient abattus sur lui s'il n'avait pas pu retirer son salaire. Il ne reste pour lui qu'à patienter et attendre son tour.

S. B.

QUALITÉ DES SOINS EN ALGÉRIE

Les patients de plus en plus exigeants

PAR INES AMROUDE

Le niveau d'exigence des patients est "de plus en plus élevé" par rapport à la qualité des soins en Algérie, a estimé le chercheur en anthropologie de la santé Mohamed Mebtoul lors d'une conférence animée à Oran. *"Le patient est de plus en plus exigeant vis-à-vis de la qualité des soins prodigués tant par le service public que privé "*, a-t-il indiqué dans sa communication présentée mardi soir à l'Institut de développement des ressources humaines (IDRH).

Lors de cette rencontre tenue sous le thème *"Le système de soins en Algérie: 1962-2012",* ce chercheur a fait référence aux enquêtes de terrain menées dans les espaces sanitaires et les domiciles des familles depuis plus de vingt ans par le groupe de recherche en Anthropologie de la santé (GRAS), basé à Oran. M. Mebtoul qui est directeur du GRAS, a présenté les caractéristiques dominantes du système de santé, marqué selon lui par quatre "moments socio-sanitaires" identifiés durant ces cinquante années, tout en décryptant les logiques sociales déployées par les acteurs de la santé (pouvoirs publics, professionnels de la santé et patients). *" Donner la parole aux gens pour mettre en exergue et objectiver leurs expériences de soins est une démarche essentielle dans la compréhension du fonctionnement du système de soins"*, a-t-il souligné. Il a expliqué, à ce titre, que *" les indicateurs globaux comme l'espérance de vie et le taux de mortalité ne permettent pas à eux seuls la compréhension fine des éléments socio-sanitaires récurrents et différents qui donnent du sens au système de soins, entendu comme l'ensemble des offres thérapeutiques instituées depuis l'indépendance "*. M. Mebtoul a rappelé que la décennie 60 fut surtout dominée par une logique de *"remise en ordre d'un existant fragile et chaotique"*, avec des chiffres qui montrent bien l'ampleur du déficit, sachant qu'en 1966 le nombre de médecins était de 1.378 dont 364 algériens et 4.834 agents paramédicaux pour une population de 9 millions d'habitants. Le premier des quatre "moments socio-sanitaires" évoqués par ce sociologue remonte à la période 1972-1979 qui fut marquée par trois principales orientations, à savoir la gratuité des soins, la massification de la profession médicale (1.000 médecins par an) et la primauté donnée aux soins primaires. Le deuxième moment marquant de l'évolution du système de soins s'étend de 1980 à 1986, époque marquée par l'accroissement des revenus pétroliers qui ont permis l'extension de l'offre de soins (construction d'hôpitaux), a-t-il ajouté en observant toutefois un déséquilibre territorial puisque 80% des spécialistes exercent alors de façon dominante dans les régions d'Alger, Constantine et Oran. M. Mebtoul a relevé pour la troisième période (1986-2000) une *"montée"* du secteur privé des soins qui a *"transformé"* le champ médical algérien, donnant lieu à la captation, par les cliniques privées, d'un *"nombre important de spécialistes de l'hôpital exerçant principalement dans trois segments professionnels (chirurgie, gynécologie et cardiologie"*. La quatrième période (2000-2012) a enregistré un *" renforcement important en termes de nouvelles structures étatiques de soins grâce à une rente pétrolière conséquente, dont les établissements publics de santé de proximité (EPSP) et les établissements publics hospitaliers (EPH) créés en 2007 "*, a-t-il ajouté. M. Mebtoul a préconisé, en guise de recommandations, la valorisation de la dimension humaine dans le système de soins qui pourra se traduire par une *" plus grande écoute à l'égard du patient et une amélioration de la qualité de l'accueil et de l'orientation". "Le patient ne doit pas être considéré de façon réductrice comme un simple consommateur de soins, plutôt comme un acteur social essentiel incontournable dans le processus de soins"*, a-t-il conclu.

I. A.

CONCOURS INTERNATIONAL DE RÉCITATION DU CORAN

Bouteflika honore les lauréats

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika a présidé mardi soir à la Grande Mosquée d'Alger la cérémonie de remise des prix aux lauréats du Concours international de récitation du Coran d'Alger à l'occasion de la célébration de la nuit du 27e jour du Ramadhan (Leilet el-Qadr). Le président de la République a remis des prix au trois premiers lauréats du concours auquel ont pris part des participants de 50 pays.

Les trois premiers prix sont revenus respectivement au Libyen Abdellah Mohamed Chemila, au Bengladeshi Mahieddine Chams el Haq et au Tchadien Ahmed Mohamed Tahar.
Le Chef de l'Etat a également honoré trois lauréats du concours national d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran de moins de 15 ans.
La première place est revenue à Ahmed Harkat de la wilaya de Bouira, suivi de Maroua Amir de la wilaya de Blida et de Lyes Chebki de la wilaya de Boumerdès à la troisième place.
A cette occasion le président de la République a honoré les membres du jury ayant supervisé la 9e édition du concours international de récitation du Saint Coran d'Alger ainsi que les membres du jury ayant supervisé le concours national d'encouragement des jeunes récitants du Saint Coran.
Le président de la République a reçu pour sa part le bouclier du ministère des Affaires religieuses et des Wakfs, qui lui a été remis par le jeune Ayoub Bendhiaf en reconnaissance pour ses efforts visant à encourager la récitation du Saint Coran.

Bouteflika en compagnie de l'un des récitants du Saint Coran.

Le professeur Mohamed Mebtouaâ, imam de la mosquée Al Arabi Khaled d'Alger, a donné un "dars" (causerie) sur Leilet el-Qadr (Nuit du Destin), nuit de la révélation du Saint Coran et son importance chez les Musulmans. Il a également évoqué le rôle des moudjahidine dans la libération du pays et leur contribution à son édification et la préservation de l'identité musulmane de l'Algérie.
L'imam n'a pas manqué de rappeler la sagesse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a pu mettre un terme à l'effusion de sang grâce à la concorde civile et la réconciliation nationale.
La cérémonie a débuté par la récitation de versets coraniques et la clôture de la lecture de l'ouvrage des hadiths authentiques rapportés par Al-Boukhari sous l'intitulé *Sahih el Boukhari.*
La cérémonie qui a pris fin par la récitation de versets du Saint Coran, s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, de membres du gouvernement et du corps diplomatique de pays musulmans accrédités à Alger ainsi que de nombreux citoyens.

APS

RYTHME ANNUEL DE L'INFLATION

Hausse accentuée à 7,5% en juillet

PAR INES AMROUDE

Les prix à la consommation en Algérie ont augmenté de plus de 8% au mois de juillet dernier par rapport à la même période de 2011, accentuant ainsi le rythme d'inflation en glissement annuel qui a atteint 7,5% contre 7,3% en juin dernier.
L'indice des prix à la consommation a enregistré une hausse de 8,20% en juillet 2012 par rapport à la même période de l'année dernière, une hausse tirée essentiellement par l'augmentation de 18% des produits agricoles frais.
Les produits alimentaires en général ont augmenté de près de 10,7% avec 18,1% pour les produits agricoles frais et 4,6% pour les produits alimentaires industriels, indique l'Office des statistiques.
Tous les produits nécessaires à la préparation des plats du f'tour du Ramadhan (légumes, fruits frais et viande) ont connu une flambée des prix, notamment durant la deuxième quinzaine de juillet qui a coïncidé avec le début de ce mois sacré.
Ainsi tous les produits alimentaires frais ont connu des hausses, notamment la viande ovine (30,3%), les fruits frais (28,7%), les légumes (5,66%), la viande de poulet (16,3%), les poissons frais (15,5%) et la viande bovine avec plus de (8%), selon les chiffres de l'ONS.
En glissement annuel, les produits alimentaires industriels ont connu tous des hausses dont les plus importantes ont concerné les boissons non alcoolisés (19,6%), les sucres (6,7%) et les huiles et graisses (4,2%), ainsi que le lait, fromage et dérivés avec 2,6%, relève la même source.
Les produits manufacturés ont également augmenté de plus de 6,5% et les services de 5,3% durant le mois de juillet dernier par rapport au même mois de l'année écoulée. Durant les sept premiers mois 2012, l'indice des prix à connu une forte hausse de 9,12 %, en raison d'une augmentation de 11,9% des produits alimentaires dont 19,47% pour les produits agricoles frais et 5,66% pour les produits alimentaires industriels.
Les biens manufacturés et les services ont également enregistré des variations haussières respectivement de 7,6% et de plus de 5%, durant les sept premiers mois 2012, précisent les chiffres de l'Office.
Tous les produits alimentaires frais ont connu des hausses, la plus "remarquable" ayant concerné la pomme de terre avec 44,3%, la viande ovine (28,3%), les légumes (12,3%), les fruits frais (13,23%) et les œufs (12,4%). D'autres produits ont également connu des hausses durant cette période de référence. Il s'agit notamment des poissons frais (8,4%), de la viande bovine (7,4%) et enfin la viande de poulet avec 6,4%. Les produits alimentaires industriels ont également enregistré des augmentations, notamment les boissons non alcoolisées (19,8%), les sucres et produits sucrés (7,52%), le café, thé et infusion (6,88%), les huiles et graisses (4,2%) et enfin le lait, fromage et dérivés (2,2%).
En juillet dernier et par rapport à juin 2012, l'indice des prix à la consommation a augmenté de 0,5%. Cette évolution mensuelle, de moindre ampleur que celle observée le même mois de l'année écoulée (+1%), est le fait des prix des biens alimentaires qui affichent une hausse de 1,24%, résultats des variations haussières des prix des produits agricoles frais (+2,4%).
L'indice des prix à la consommation a enregistré, en juillet dernier, une hausse de 1,2% par rapport au mois de juin. Les hausses les plus remarquables de prix ont touché surtout la viande de poulet (18,2%), les légumes frais (8,3%), et les viandes ovine et bovine (4,3% et 2%), précise l'ONS. Par ailleurs, l'office relève que les produits alimentaires industriels ont connu une légère hausse de (0,2%) ainsi que les services (0,4%), alors que les biens manufacturés industriels ont reculé de 0,3%.

I. A.

ALLIANCE VERTE

Le MSP prépare son retrait

PAR KAMAL HAMED

Le MSP, Enahda et El Islah vont-ils participer aux élections locales avec des listes communes, comme ce fut le cas lors des dernières élections législatives. ? Une question fort justifiée dès lors que nombre d'observateurs suspectent le MSP de vouloir faire faux bond à ses deux alliés lors du scrutin législatif du 10 mai dernier. En effet, on prête au mouvement que preside Aboudjerra Soltani l'intention de ne pas rééditer l'expérience des élections législatives du 10 mai. Le parti que dirige Aboudjerra Soltani a contracté une alliance avec les mouvements Enahda et El Islah, dénommée «Alliance pour l'Algérie verte». En somme, les trois partis ont participé aux élections législatives avec des listes communes sous la bannière de «l'Alliance pur l'Algérie verte». Cette alliance a été une première dans les annales politiques algérienne puisque c'est la première fois que des partis islamistes participent à une élection avec des listes communes. Car dans le passé, toutes les tentatives d'union ou d'alliance entre les mouvements islamistes ont lamentablement échoué. Mais cette expérience unique en son genre ne semble pas avoir réussi puisque «l'Alliance de l'Algérie verte», qui a tant nourri les espoirs de la base islamiste, n'a pas réalisé le score escompté par les leaders des trois mouvements. En effet durant la campagne électorale, les trois leaders et notammentt Aboudjerra Soltani, président du MSP, se sont montrés très optimistes quant à la victoire de cette alliance verte. A la lecture des résultats des législatives, où ce triumvirat de partis n'a obtenu que 50 sièges, Ils allaient vite déchanter. La désillusion semble avoir été grande notamment chez le MSP, de loin le principal parti de cette alliance et qui a joué le rôle de locomotive lors de cette joute électorale. C'est surtout la base militante du mouvement créé par feu Mahfoudh Nahnah qui s'est mise quelque fois ouvertement à critiquer la décision du Madjless Echourra du MSP de lancer l'alliance de l'Algérie verte avec les mouvements Enahda et El Islah . En somme la base, considère qu'elle n'a pas été associée à cette décision. D'où, sans doute, les moult critiques à l'adresse de cette alliance avec des partis qui n'ont pas un ancrage populaire et qui se sont contentés uniquement de «s'agripper» au MSP. La base militante de ce dernier considère que l'alliance verte a été un échec qui a porté un grand préjudice au MSP qui a été le seul perdant dans l'affaire. Pour les élections locales du 29 novembre prochain la direction politique du MSP veut sans doute se «dédouaner» et c'est pourquoi elle a décidé de sonder la base militante sur l'éventualité de rééditer l'expérience de l'alliance islamiste lors du prochain scrutin. Et c'est sur le site Internet du mouvement que les militants du MSP sont invités à s'exprimer et donner des reponses à deux questions. La première porte sur l'écho que trouve de l'alliance verte au niveau local alors que la deuxième interroge les militants sur les dividendes que peut rapporter une éventuelle participation des islamistes avec des listes communes. Ce sondage ou plutôt ce débat est suivi avec une grande attention par la direction du MSP. Il semble que cette dernière apprécie la densité du débat et surtout le net penchant de la base militante à refuser de renouveler l'expérience des législatives et donc l'élaboration de listes communes avec Enahda et El Islah. Une manière intelligente de la direction du MSP de jeter la balle dans le camp de la base militante et des structures locales qui seront certainement les seules à pouvoir juger de l'utilité ou non des listes commues .

K. H.

EN PRÉVENTION D`UNE HAUSSE DES PRIX SUR LE MARCHÉ INTERNATIONAL

L'OAIC anticipe ses achats de blé

L'Office algérien interprofessionnel des céréales (OAIC) a acheté 500.000 tonnes de blé dur au mois d'août pour couvrir les besoins du début de 2013, en prévision d'une hausse des prix des céréales sur le marché international, a-t-on appris mardi auprès de l'Office.

L'OAIC a acheté 500.000 tonnes de blé dur au mois d'août, l'équivalent de deux mois de consommation en 2013 à un prix en dessous du prix affiché actuellement sur le marché international, a indiqué à l'APS le directeur du commerce extérieur à l'OAIC, M. Chergui. «*La production nationale et sa collecte par l'OAIC pourra suffire jusqu'au 10 janvier prochain. Au-delà de cette date, nous aurons des besoins de consommation à satisfaire par l'importation*», a-t-il dit. Les prévisions du secteur tablent sur une production de 56 à 58 millions de quintaux lors de cette campagne 2011-2012 contre 45 millions de quintaux la saison précédente, selon l'APS. «*Si nous ne faisons pas des achats maintenant au moment où les récoltes mondiales ont lieu, les prix risquent d'augmenter encore plus d'ici la fin de l'année sans compter les délais d'embarquement à respecter*», a ajouté M. Chergui.

L'Algérie dispose d'un dispositif de régulation du marché des céréales qui fonctionne avec un stock stratégique constitué de production nationale et des appoints d'importation suivant un programme échelonné.
L'OAIC est également sorti sur le marché en juin pour importer 600.000 tonnes de blé tendre au prix de 286 dollars/T contre un prix actuel de 350 dollars/T.
En faisant ces achats, l'office a anticipé sur la récolte canadienne qui s'annonce relativement bonne cette année. ''Mais les Canadiens risquent de faire la loi, d'autant plus qu'ils ont ouvert leur marché à la concurrence qui peut pousser les prix à la hausse'', a-t-il expliqué.
Autre indicateur du marché, la chute des rendements du maïs aux Etats-Unis qui pourraient créer une pression sur les blés. ''La moyenne des rendements en maïs aux Etats-Unis qui se situe entre 100 et 110 q/ha est attendue à 75q/ha cette année. Le déficit en maïs qui ne sera pas disponible sur le marché sera comblé par des blés, y compris le blé dur. C'est une probabilité forte à très forte », a expliqué encore ce responsable.
L'Algérie a importé à fin avril dernier pour 400 millions de dollars de céréales, essentiellement du blé tendre, contre 800 millions de dollars à la même période de 2011, indique l'OAIC.

R. E.

RESTRUCTURATION D'AIR ALGÉRIE EN GROUPE

L'important est de créer des filiales rentables

La restructuration de la compagnie nationale aérienne Air Algérie en groupe lui permettra de créer des filiales "rentables" notamment dans la maintenance et le catering, a affirmé le président-directeur général de la compagnie, Mohamed Saleh Boultif. "*La restructuration de la compagnie en groupe, tel que prévu dans son plan de développement pour la période 2012-2017, permettra de transformer ses activités de maintenance et catering en filiales rentables* ", a-t-il expliqué au forum du quotidien *Liberté*, rapporte l'APS.
Ces filiales pourront se développer dans le cadre de partenariats avec des partenaires étrangers comme cela se fait ailleurs dans le monde, a-t-il ajouté.
"Le partenariat avec des étrangers n'est pas un tabou d'autant plus que l'Etat l'encourage dans le cadre de loi régissant les investissements étrangers notamment la règle des 51-49%", a-t-il souligné.
Réalisant un chiffre d'affaires de 57 milliards DA en 2011, la campagne de recouvrement lancée la même année par Air Algérie a permis de restituer 78% du montant global des créances détenues en grande partie par des institutions publiques."*Il fallait lancer cette campagne de recouvrement sachant qu'Air Algérie s'apprête à lancer un plan de développement d'un montant de 60 milliards de dinars dont 45 milliards seront consacrés à l'acquisition de huit nouveaux appareils*", a-t-il fait savoir.
La création de ces filiales contribuera, par ailleurs, à l'amélioration de la prestation d'Air Algérie qui a transporté 1,914 million de passagers au cours du premier semestre de 2012, en hausse de 13,6% par rapport à 2011.
Le trafic de la compagnie à l'international a également augmenté durant cette même période avec 1,198 million de passagers transportés contre 1,049 million durant la même période de 2011, une hausse de 14,18%.
Pour Air Algérie, la France reste le plus gros marché au cours des sept premiers mois de l'année suivit du reste des pays d'Europe, Moyen-Orient, Afrique, Canada et enfin la Chine. A une question sur les accusations faisant état de l'existence d'un monopole des prix des billets d'avion en Algérie, Boultif a affirmé que la compagnie algérienne, qui avait lancé 171 promotions en 2011, ne détient aucun monopole dans un marché national ouvert à une vingtaine de compagnies aériennes dont quatre françaises. "*Il n'y a aucune entente entre Air Algérie et la compagnie française Aigle Azur pour monopoliser les prix des billets d'avion. Ces accusations sont peut-être motivées par un but lucratif. Cela peut être aussi une forme de campagne de presse pour obliger l'Algérie à ouvrir son ciel aux compagnies low cost*", a-t-il ajouté.
Concernant la taxe carbone imposée par l'Union européenne aux compagnies aériennes, le P-DG d'Air Algérie a indiqué que cette directive décrétée de façon unilatérale "*touche à la souveraineté des Etats*" .
La compagnie nationale a donc décidé d'appliquer les procédures lui permettant de survoler le ciel européen et en même temps rejoindre le mouvement international qui protestation contre cette taxe. "*Nous attendons les résolutions qui sortiront de la prochaine Assemblée générale de l'Organisation internationale de l'aviation civile prévue en 2013 au Canada*", a-t-il ajouté. Concernant les opérations du Hadj et de la Omra 2012, Boultif a relevé que la phase aller entamée le 11 août dernier a enregistré 56.427 passagers contre 45.838 passagers en 2011, une hausse de 23%. Pour ce qui est du Hadj, il a fait savoir que l'offre est passée cette année à 19.375 sièges contre 18.856 sièges en 2011, ajoutant qu'Air Algérie vient d'affréter un gros porteur pour répondre la demande. Air Algérie a enregistré, par ailleurs, une amélioration en matière de ponctualité qui a atteint au cours des sept premiers mois un taux global de 65,35%.

R. E.

SALON INTERNATIONAL DE L'EXPORT D'ALGER

Les inscriptions à la 4e édition ouvertes jusqu'au 4 octobre

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur et des exportations hors hydrocarbures (Algex) indique que les operateurs économiques désireux participer au Salon de l'export «Djazair Export» 2012 prévu au Palais des expositions de la Société algérienne des foires et exportations (Safex) du 18 au 21 octobre prochain, doivent se faire connaître avant le 4 octobre, car le nombre de places est limité.Les responsables de cette institution affirment que «*la 4e édition du Salon Djazair export qui est devenu une tradition, est réservé aux professionnels désireux de se lancer à l'international, à travers l'exposition de leurs produits et leur participation aux rencontres Business to Business de cette manifestation économique et commerciale*».
Les entreprises spécialisées dans la production agroalimentaire seront présentes en force durant les quatre jours de cet important évènement qui encourage et favorise les exportations hors hydrocarbures, lesquelles ne rapportent que près de 600 millions dollars sur le marché international.
La participation des entreprises étrangères, notamment françaises, permettra de mettre en relation d'affaires les exposants algériens dont le but principal consiste à tisser des rapports de partenariat et de coopération gagnant-gagnant.

A. A.

DANS UN MARCHÉ SANS GRAND VOLUME D'ÉCHANGES

Stabilité de l'euro face au dollar

L'euro était stable mercredi face au dollar, lors des échanges asiatiques, dans un marché sans grand volume, nombre d'investisseurs étant en vacances dans cette période estivale.
La devise européenne valait 1,2325 dollar mercredi matin, contre 1,2321 dollar mardi soir. Elle progressait face à la monnaie nippone, à 97,11 yens contre 97,01 yens, comme le dollar, qui s'échangeait à 78,79 yens contre 78,73 yens la veille.
Depuis quelques jours, le marché des changes évolue au ralenti à l'instar des autres plateformes financières, qui sont traditionnellement désertées par les investisseurs au mois d'août, relevaient les analystes.
Les séances se caractérisent par de faibles volumes d'échanges et l'absence de véritable tendance pour l'évolution de l'euro face au dollar.
Alors que des chiffres de la croissance en Allemagne et en France mardi avaient laissé espérer une remontée nette de l'euro, le recul du Produit intérieur brut (PIB) de la zone euro dans son ensemble est venu neutraliser ce mouvement.
"*On a l'impression que l'euro a atteint un niveau maximum face au dollar*", estime un cambiste d'une importante banque au Japon, cité par l'Agence *Dowjones Newswires*.
D'autant que le billet vert a bénéficié d'indicateurs économiques aux Etats-Unis meilleurs que prévu comme les ventes au détail en juillet, qui laissent espérer un rebond de la consommation des ménages, moteur de la croissance américaine.
La livre britannique était quasi stable face à l'euro, à 78,64 pence pour un euro, comme face au billet vert, à 1,5672 dollar.
La devise helvétique était stable face à l'euro, à 1,2012 franc suisse pour un euro, comme face à la monnaie américaine, à 0,9745 franc suisse pour un dollar.

R.E

MOSTAGANEM, URBANISME

Etude de réhabilitation du quartier populaire Tijditt

Une étude portant réhabilitation du quartier populaire "Tijditt" à Mostaganem vient d'être lancée dans le cadre des efforts visant la préservation de ce site historique, a-t-on appris du directeur de la construction et de l'urbanisme.

Le coût de cette étude, dont le délai de réalisation a été fixé à cinq mois, est évalué à 1,2 million de dinars.

L'opération de réhabilitation de cette cité qui s'étend sur 29 hectares sera lancée au cours du 1er trimestre 2013, selon Merad Mokhtar.

Les travaux ciblant ce quartier qui représente l'ancienne ville du chef-lieu de la wilaya de Mostaganem portent sur la rénovation des réseaux d'AEP, d'assainissement et de différentes canalisations. Il s'agit aussi de la réhabilitation des routes, de l'éclairage public, des espaces verts et des aires de jeux en plus des travaux d'aménagement et d'amélioration urbaine.

Parallèlement à cette opération, des études sont en cours pour la restauration des entrées de laville de Mostaganem afin de conférer à cette agglomération un visage plus attrayant. Ces études seront ficelées vers la fin du mois de décembre prochain, selon la même source.

Cette étude cible les entrées sud (Mesra et Oued El-Kheir), Ouest au niveau du front de mer de Salamandre et Est au niveau de la localité de Kharouba pour un coût de 1,6 million DA.

Les travaux seront lancés au mois de mars prochain une fois un avis d'appel d'offres lancé et les entreprises de réalisation choisies.

ANNABA, SOLIDARITÉ

Visite chez les enfants cancéreux

Des visites de solidarité avec les enfants cancéreux admis à la clinique pédiatrique Sainte-Thérèse d'Annaba ont été organisées lundi par les cellules de proximité relevant de l'Agence de développement social (ADS).

Des spectacles de clowns et d'artistes versés dans le genre comique ont été organisés à l'intention de ces enfants, parallèlement à la distribution de jouets et de vêtements neufs en prévision de la célébration de la fête de Aïd El - fitr. Des médecins, des psychologues et des sociologues ont participé à cette initiative qui vise, selon le directeur régional de l'ADS, Abdeslam Amirat, à "*dessiner un sourire sur le visage de ces petits malades*". Trois cellules de proximité de l'ADS ont été créées à Oued El Annab, Sidi Salem et Treat. Leurs activités couvrent l'ensemble des 12 communes de la wilaya de Annaba.

APS

SKIKDA, AÏD EL FITR

Raz-de-marée au marché hebdomadaire

C'est un véritable raz-de-marée que le marché hebdomadaire de Skikda, situé au cœur de la cité des Frères-Saker, a vécu les derniers jours avant l'Aïd rarement observé ici, a-t-on constaté sur place.

Fréquenté par des commerçants de plusieurs wilayas de l'est du pays, notamment d'Annaba et de Constantine, ce marché "*n'a jamais connu une telle affluence*", affirme Mohamed, 45 ans, vendeur de tissus et habitué de ce lieu. Il tente d'expliquer cette véritable ruée par le fait que c'est le dernier jour de marché avant l'Aïd.

Cet avis se vérifie sur place car il y est loisible de constater que la gent féminine compose la majeure partie de la foule des clients. Soucieuses de trouver de bonnes occasions pour les emplettes de l'Aïd, notamment les vêtements pour enfants, les femmes semblent s'être donné le mot pour se retrouver dans ce marché dont la réputation semble pourtant surfaite.

En effet, si cette mère de famille est satisfaite de sa virée ici, et estime qu'il a le mérite d'offrir un grand choix et une grande variété de marchandise, cette autre est déçue par les prix qui y sont pratiqués et qui sont, selon elle, aussi chers que dans les magasins. L'affluence sur ce marché est telle qu'il faut jouer des coudes pour se frayer un chemin dans cette foule compacte que ni la chaleur caniculaire ni la soif du mois de jeûne n'a pu dissuader de se ruer sur ce lieu réputé, à tort ou à raison, d'être plus clément pour les budgets des ménages, déjà saignés à blanc par les dépenses du Ramadhan et qui doivent encore faire face à d'autres occasions budgétivores que sont l'Aïd et la rentrée scolaire. Les client qui affluent vers ce marché de toutes les régions de la wilaya, et même d'ailleurs, sont généralement accompagnés de leurs enfants afin de les aider à choisir des vêtements de l'Aïd mais qui, une fois sur place se retrouvent à vouloir acquérir les articles les plus chers piquant des crises de nerfs en public quand les parents refusent de céder à leur caprices, comme ce petit garçon dont le choix s'est porté sur une paire d'espadrilles à 3.500 dinars, au grand désespoir de sa maman.

Pris entre le marteau de la cherté des prix et l'enclume des désirs des enfants, les familles aux revenus modestes ne trouvent d'autres issues que de se rabattre sur le pavillon du marché réservé à la friperie.

Les commerçants pour leur part expliquent cette hausse vertigineuse des prix par leur augmentation dans les marchés de gros notamment à Tadjenanent (Mila) et à Aïn M'lila (Oum El-Bouaghi), et ce en raison, argumentent-ils, des taxes douanières payées à l'importation.

APS

MASCARA, EN L'ESPACE DE SEPT MOIS

Financement de plus de 1.134 micro-entreprises

Le nombre de micro-entreprises financées par les banques via l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) de Mascara a atteint dans les sept premiers mois de l'année en cours 1.134 créant 2.448 postes d'emploi, a indiqué lundi le directeur par intérim de l'Agence.

Seghir Mohamed a relevé, dans un point de presse, que le nombre d'entreprises financées en 2011 a été dépassé à la fin juillet de cette année et il est attendu le financement de 2.000 micro entreprises vers la fin de l'année 2012, soit le double de l'année précédente.

Les entreprises de transport de marchandises représentent plus de la moitié de projets financés avec 597 micro entreprises, suivi des prestations de services (154), l'agriculture avec 142 micro entreprises et enfin les métiers, le bâtiment, l'hydraulique, l'industrie et les professions libérales.

Il a été relevé surtout le financement des activités de transport de voyageurs vers les zones rurales et éloignées selon les besoins recensés des communes, alors que le taux de recouvrement des crédits bonifiés a atteint 84%, selon la même source.

Les dossiers de 75 entreprises n'ayant pas pu rembourser leurs dettes auprès des banques ont été transférés vers la caisse qui indemnise ces dernières, a-t-on indiqué.

Le nombre d'entreprises réalisées par l'Ansej à Mascara, depuis sa création, a atteint 4.468 micro entreprises .

APS

CONSTANTINE, INSTITUT NATIONAL ALGÉRIEN DE LA PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE

Deux projets Ansej brevetés

Deux "trouvailles" industrielles réalisées par des entreprises créées à Constantine dans le cadre du dispositif de l'Agence nationale de soutien à l'emploi des jeunes (Ansej) viennent d'être brevetées par l'Institut national algérien de la propriété industrielle (INAPI), a indiqué, dimanche dernier, le directeur de l'Agence.

PAR BOUZIANE MEHDI

Les inventions brevetées ont trait à des spécialités liées à la mécanique de précision, a souligné M. Tarek Belmili pour qui ces brevets attestent de l'évolution palpable des petites et moyennes entreprises (PME) algériennes, rapporte l'APS.

Le brevet d'innovation accordé par l'INAPI devra permettre aux gérants des PME concernées de conduire leurs projets d'investissement conformément aux standards universels et loin de tout procédé de bricolage, a ajouté le même responsable, rappelant la stratégie de développement économique locale visant à faire de la wilaya de Constantine un pôle de l'industrie mécanique.

Les innovations brevetées répondent à trois conditions essentielles, en l'occurrence la nouveauté, l'applicabilité industrielle et l'originalité (la non-évidence), a rappelé M. Belmili.

Dressant un bilan détaillé des activités de l'ANSEJ en 2012, le même responsable a indiqué que 612 projets initiés par de jeunes promoteurs ont été financés durant le premier semestre 2012 contre 821 projets au cours de l'année 2011.

Plus de 7.180 PME financés à hauteur de 18 milliards de dinars ont été créées à la faveur du dispositif de l'Ansej depuis 1998, a ajouté le même responsable, précisant que près de 2.5 milliards de dinars ont été investis pour le financement des projets d'activités créés au titre du premier semestre 2012.

Le nombre d'emplois générés par ce dispositif d'aide à l'emploi avoisine les 20.000 postes, a encore souligné le responsable de l'Ansej, précisant qu'il a été procédé au blocage des investissements dans les créneaux des transports et de la location de voitures qui connaissent une saturation dans cette wilaya.

Le taux de recouvrement des crédits alloués aux jeunes promoteurs a été évalué à 66% par les responsables de l'Ansej qui ont également fait état de l'indemnisation par le Fonds de garantie de 213 dossiers déficitaires en raison de difficultés d'exploitation.

B. M.

NAÂMA, ZONES RURALES

Attribution de 32 petites unités d'élevage

Une opération d'attribution de 32 petites unités d'élevage a été entamée dimanche au profit de familles vivant en zones rurales et pastorales de la wilaya de Naâma, dans le cadre du programme du renouveau rural, a-t-on appris auprès de la Conservation des forêts de la wilaya. Ces petites unités d'élevage, comprenant des bovidés, des ovins, des caprins et des abeilles, ont été attribuées à des jeunes sans emplois et à la femme rurale, dans des exploitations familiales disposant d'installations se prêtant à ce type d'activités tels que hangars et étables. Les unités d'élevage comprennent soit trois vaches laitières, soit 12 têtes d'ovins, dont 10 brebis, soit 10 caprins ou des ruches d'abeilles, a-t-on précisé. Ces petites unités d'élevage, attribuées dans six communes de la wilaya, à savoir Asla, Sfissifa, El-Biodh, Tiout, Djeniène Bourezgue et El-Qasdir, comptent 354 têtes de bétail pour un coût de plus de 7 millions de dinars, selon le responsable de la Conservation des forêts.

Ce programme vise à fixer les populations rurales dans leur milieu, à travers la création d'activités productives, notamment celles destinées à la femme, la préservation de certaines races animalières, en plus de la création d'emplois, a-t-on souligné.

L'opération est supervisée par les subdivisions de l'agriculture et les services vétérinaires afin d'accompagner les bénéficiaires dans cette activité et assurer le suivi vétérinaire dans ces unités d'élevage, dans cette région à vocation pastorale située dans le Sud-ouest.

Des sessions de formation sur les techniques d'élevage sont prévues pour les bénéficiaires de ces unités d'élevage au niveau de la ferme pilote des métiers d'élevage de Sidi-Moussa dans la commune de Aïn-Benkhelil, relevant du secteur de l'enseignement et de la formation professionnelle.

APS

BENI-HAROUN

Réalisation prochaine d'une plage artificielle

Les préparatifs pour le lancement en travaux d'une plage artificielle près du barrage géant de Beni-Haroun (Mila) sont activement menés, a-t-on indiqué, lundi, à la wilaya. Le ministre des Ressources en eau, Abdelmalek Sellal, avait donné au cours de sa récente visite dans la wilaya son aval pour lancer l'étude technique de ce projet. Son objectif étant d'offrir aux jeunes un espace sécurisé de détente et de loisirs à proximité de ce barrage qui s'étend sur 35 km et qui traverse six communes de la wilaya de Mila en plus d'une partie de la commune de Constantine.

Entre quatre et six personnes meurent annuellement, noyées lors d'imprudentes baignades dans les eaux du barrage de Beni-Haroun, selon les statistiques de la Protection civile. Le wali de Mila, qui trouve cette situation "très malheureuse", a indiqué *"appuyer fortement l'initiative de ce projet qui s'ajoutera à l'autre projet de réalisation d'une base des sports aquatiques près de Grarem Gouga"*.

En mars dernier, une compétition nationale d'aviron avait été organisée sur le plan d'eau du barrage de Beni-Haroun attirant des centaines de citoyens.

Pour pérenniser ce type d'activités, une délégation composée du directeur de l'Hydraulique et du président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW) de Mila s'est récemment rendue en France pour voir de plus près le grand barrage de ce pays et s'enquérir de l'expérience française en matière d'activités aquatiques de loisirs et de détente. La wilaya de Mila a également lancé, dernièrement, des appels à manifestation d'intérêt pour l'implantation de projets d'investissements touristiques sur les berges du barrage de Beni-Haroun.

MILA

Récolte exceptionnelle de 2 millions qx de céréales

Une récolte jugée "exceptionnelle" de 2,055 millions de quintaux de céréales a été engrangée cette saison dans la wilaya de Mila, selon un bilan préliminaire de la Direction des services agricoles (DSA).

C'est la première fois que le seuil des deux millions de quintaux est dépassé dans la wilaya, a affirmé le directeur par intérim du secteur, M. Tayeb Belaâribi, qui a relevé *"les conditions climatiques très favorables ayant caractérisé cette saison"*.

Cette récolte place Mila parmi les premières wilayas du pays en matière de production de céréales, a soutenu le même responsable, estimant à 61%, soit 1,25 million de quintaux, les quantités livrées par les producteurs aux points de stockage de la Coopérative des céréales et des légumes secs (CCLS).

Le taux de livraison du blé dur est le plus élevé, avec 80% de la récolte, suivi du blé tendre (57%) puis de l'orge avec seulement 26%, selon la même source qui a noté que les producteurs conservent souvent leurs récoltes d'orge qui servent d'aliment à leurs troupeaux.

La production céréalière de Mila a été obtenue sur 106.950 hectares, dont 56.040 consacrés au blé dur, 25.000 au blé tendre, 22.000 à l'orge et 2.200 à l'avoine.

Le rendement moyen par hectare a été de 20 quintaux pour le blé dur, 21 qx pour le blé tendre, 18 qx pour l'orge et 14 qx pour l'avoine, a noté le même responsable.

La campagne moissons-battages s'est achevée depuis plusieurs jours tandis que les opérations de livraison des récoltes à la CCLS se poursuivent encore.

APS

MALI

L'armée refuse la présence de la Cédéao à Bamako

L'armée malienne a refusé, mardi, la présence de soldats de la Cédéao dans la capitale Bamako mais a admis qu'une intervention de l'organisation régionale pourrait avoir lieu dans le nord du pays sous contrôle de groupes islamistes, rapporte Reuters.

Cette décision a été prise après des consultations entre les autorités maliennes et des dirigeants militaires de la Communauté économique des Etats d'Afrique de l'Ouest.

Cette dernière proposait d'apporter son soutien à un pouvoir civil fragile depuis le coup d'Etat du 22 mars à Bamako avant d'appuyer l'armée malienne pour lutter contre les rebelles liés à Al Qaïda dans le Nord.

***"Il n'est pas question d'avoir des soldats de la Cédéao à Bamako mais ils pourraient être envoyés dans le Nord. Nous pourrions avoir 600 à 800 soldats de la Cédéao pour soutenir les nôtres"*, a dit le colonel Ibrahima Dahirou Dembele, chef d'état-major.**

Le nombre avancé est bien loin de 3.000 hommes que la Cedeao envisagerait de déployer sous mandat des Nations unies.

Bien qu'ils aient restitué le pouvoir aux civils, les militaires maliens continuent de s'ingérer dans les affaires politiques.

Les puissances africaines et occidentales, inquiètes de voir le nord du Mali se transformer en sanctuaire pour les groupes islamistes, ont fait une priorité du rétablissement de la stabilité dans la capitale.

R. I./Agence

SYRIE, ATTENTAT À DAMAS

l'état-major de l'armée visé

A La Mecque, premier lieu saint de l'islam en Arabie saoudite, les dirigeants du monde musulman, réunis depuis mardi en sommet extraordinaire, devaient annoncer hier soir s'ils suspendent ou non la Syrie de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Une décision déjà prise par la Ligue arabe fin 2011.

Une bombe a explosé hier matin dans le centre de Damas, un attentat revendiqué par les rebelles de l'Armée syrienne libre qui visait, selon eux, une réunion d'officiers dans un bâtiment de l'état-major situé à proximité de l'hôtel logeant la délégation de l'Onu.

"Un engin explosif collé à une citerne de mazout a explosé près de l'hôtel Dama Rose", a indiqué la télévision d'Etat en précisant que l'explosion avait eu lieu près d'un bâtiment appartenant à l'état-major général, dans un quartier résidentiel en plein centre de la capitale. Selon un militaire sur place, l'attentat, survenu sur un parking de l'état-major, a fait cinq blessés.

Selon une agence française de presse qui s'est rendue sur place, la bombe était placée à l'arrière d'un camion citerne, dont la cuve est éventrée. Plusieurs véhicules militaires ont été calcinés ainsi que les murs de l'immeuble mitoyen du Syndicat des ouvriers. Plusieurs fenêtres ont également été brisées.

"Des militaires ont été projetés au sol par le souffle. Deux ont été brûlés, un troisième a été touché par un éclat de fer de la citerne et deux autres jeunes ont été légèrement atteints", a-t-il ajouté.

Les rebelles de l'Armée syrienne libre (ASL, composée de déserteurs et de civils ayant pris les armes) ont revendiqué cette attaque, expliquant qu'elle visait une *"réunion de militaires dans un bureau de l'état-major général où sont décidées les opérations du jour"* dans la capitale.

Maher al-Nouaïmi, chef du bureau de coordination du commandement de l'ASL en Syrie, a affirmé à l'AFP que *"150 personnes, dont 10 officiers qui sont en charge de réprimer les manifestations à Damas"* participaient à cette réunion.

Selon lui, il y a sur place un dépôt de carburant, de munitions et d'armes qui approvisionnent les unités de la capitale.

Des ambulances se sont dirigées vers le lieu de l'explosion où un cordon de sécurité a été établi par les forces de l'ordre, a constaté une journaliste de l'AFP.

Ailleurs dans la capitale, les troupes gouvernementales ont lancé l'assaut sur plusieurs quartiers où subsistent des poches rebelles, a rapporté l'Observatoire syrien des droits de l'Homme (OSDH).

A Alep, l'autre grand front syrien, dans le Nord, l'armée, appuyée par des hélicoptères, bombardait plusieurs quartiers, notamment Salaheddine, un bastion rebelle dont l'armée a dit avoir repris le contrôle, selon l'OSDH.

De violents combats faisaient également rage entre soldats et rebelles dans la métropole, poumon économique du pays, et dans sa région, selon l'OSDH.

Le régime du président Bachar al-Assad est confronté depuis mars 2011 à une révolte qui s'est peu à peu militarisée face à la répression et qui a fait plus de 23.000 morts en 17 mois à travers le pays, dont 1.300 enfants, selon l'OSDH, une organisation basée en Grande-Bretagne et qui tire ses informations d'un réseau de militants et de témoins.

A La Mecque, premier lieu saint de l'islam en Arabie Saoudite, les dirigeants du monde musulman, réunis depuis mardi en sommet extraordinaire, doivent annoncer mercredi soir s'ils suspendent ou non la Syrie de l'Organisation de la conférence islamique (OCI). Une décision déjà prise par la Ligue arabe fin 2011.

Damas dispose, toutefois, d'alliés de poids dans cette organisation, notamment l'Iran, porte-drapeau du chiisme — dont sont issus les Alaouites auxquels appartient le président Assad — au sein de cette instance majoritairement sunnite, qui a déjà fait savoir qu'il s'opposait à une telle suspension.

A Genève, Ahmad Fawzi, porte-parole de M. Annan, a indiqué que Damas avait approuvé la candidature de l'Algérien Lakhdar Brahimi à sa succession.

R. I.

TUNISIE

Grève et manifestation à Sidi Bouzid

Environ deux mille opposants au gouvernement dominé par les islamistes ont défilé mardi à Sidi Bouzid, berceau de la révolution de 2011, à l'occasion d'une grève générale dans cette ville du centre de la Tunisie, où la contestation semble gagner du terrain.

La grève était très suivie. Selon un journaliste de l'AFP, seuls les bouchers étaient ouverts pour permettre aux habitants de s'approvisonner pour la Nuit du Destin qui célèbre durant le jeûne du Ramadhan la révélation du Coran au Prophète Mohamed (QSSSL).

Une manifestation unitaire —regroupant l'opposition, les syndicats et représentants du patronat et de la société civile— a rassemblé jusqu'à 2.000 personnes qui ont défilé vers le palais de justice, avant de se disperser dans le calme en début d'après-midi.

"Le peuple veut la chute du régime", ont scandé les manifestants qui réclamaient la libération d'une quarantaine de personnes arrêtées dans la région depuis la fin juillet lors de protestations contre les difficultés sociales et des coupures d'eau et d'électricité.

Selon le comité d'avocats chargé de leur défense, 18 détenus ont été libérés mardi. Ils avaient été arrêtés en marge de manifestations réprimées à l'aide de gaz lacrymogène et de balles en caoutchouc.

M. Kahouli a, lui, insisté sur la libération de tous les détenus et sur l'adoption d'une véritable politique de développement économique régional.

De son côté, le porte-parole du gouvernement et ministre des Droits de l'Homme, Samir Dilou, a jugé la grève injustifiée malgré des revendications sociales légitimes.

Le gouvernement est confronté à une vague de contestation croissante sur plusieurs fronts, l'opposition et la société civile dénonçant une dérive autoritaire et une tentative d'organiser une islamisation rampante de la société.

Par ailleurs, les tensions sociales sont grandissantes en raison de la pauvreté, du chômage et de coupures d'eau et d'électricité en plein Ramadhan.

Tunis a connu lundi soir la plus grande mobilisation de détracteurs du régime depuis des mois, des milliers de personnes ayant manifesté pour la protection des droits de la femme menacés, selon l'opposition, par les islamistes.

La ville a une importance symbolique, en tant que berceau de la révolution dont le point de départ avait été la mort, le 17 décembre 2010, de Mohamed Bouazizi, un vendeur ambulant qui s'était immolé par le feu pour protester contre la saisie de sa marchandise par la police.

La misère et le chômage étaient au cœur des raisons du soulèvement contre le régime déchu de Zine el-Abidine Ben Ali.

R. I.

رمضان مبارك
Croissant lunaire de Ramadhan et calculs astronomiques
La fin du monde 2012 n'aura pas lieu
Page 13

MIDI LIBRE N° 1651 | Jeudi 16 août 2012

Croissant lunaire du mois de Ramadhan et calculs astronomiques

Question : Est-il permis au Musulman de s'en remettre à la science astronomique dans la détermination du début et de la fin du mois de Ramadhan ou faut-il obligatoirement voir le croissant de lune ?

Louange à Allah. Paix et salut sur Son Prophète.

La même question fut posée au Comité permanent pour la consultation islamique et l'Ifta et nous vous proposons en guise de réponse le texte intégral de la réponse que ce comité a émis :

"La jurisprudence islamique est une jurisprudence souple dont les dispositions valent pour toutes les races de l'humanité, comprenant ainsi les humains et les djinns, quelle que soit leur catégorie : savants et illettrés, gens de la ville et gens de la campagne, etc." C'est pourquoi Allah, exalté soit-Il, leur facilita le moyen de connaître les moments d'adoration et fit en sorte qu'ils partagent la connaissance des signes de leur commencement et de leur fin. Il fit du coucher du soleil un signe indiquant le début du temps de la prière du Maghreb et la fin du temps de la prière de l'Asr et de la disparition de la lueur rouge un signe du début du temps de la prière de l'Ichâ. Il fit de la vision du croissant de lune, après sa disparition à la fin du mois, le signe du début d'un nouveau mois lunaire et de la fin du précédent. Allah, exalté soit-Il, ne nous imposa pas de connaître le début du mois lunaire par une science que seules quelques personnes connaissent et qui est l'astronomie. C'est pourquoi il est rapporté dans le Coran et la Sunna, que la vue du nouveau croissant de lune est le signe du début du jeûne du mois de Ramadhan pour les Musulmans et que la fin de ce mois survient à la vue du nouveau

croissant de lune du mois de chawwâl. Il en est de même pour la confirmation du jour de l'Aïd al-Adhâ et du jour de Arafat. Allah, exalté soit-Il, a dit (sens des versets) :

"*[…] Donc quiconque d'entre vous est présent en ce mois, qu'il jeûne ! […]"* (Coran 2/185)

"*Ils interrogent sur les nouvelles lunes - Dis : "Elles servent aux gens pour compter le temps, et aussi pour le Hadj [pèlerinage].* […]" (Coran 2/189).

Le Prophète (QSSSL) a dit :

"Jeûnez dès que vous voyez la nouvelle lune (de Ramadan) et rompez le jeûne dès que vous voyez la nouvelle lune (de Chawwâl) et si elle ne vous apparaît pas, finissez les trente jours du mois." (Tirmidhî, Ibn Mâdja, Ahmed et al-Dârimî).

Le Prophète (QSSSL) confirma le début du jeûne du mois de Ramadhan par la vue du nouveau croissant de lune et la fin de ce mois par la vue du nouveau croissant de lune du mois de chawwâl et il ne fit aucun lien avec un quelconque calcul astronomique ou un quelconque calcul du mouvement des planètes. Et il en fut ainsi au temps du Prophète (QSSSL) au temps des califes bien guidés, au temps des quatre écoles jurisprudentielles et au cours des trois siècles dont le Prophète (QSSSL) fut témoin de la vertu.

De ce fait, s'en remettre à l'astronomie afin de confirmer les mois lunaires ainsi que le commencement et la fin des actes d'adoration sans observer le nouveau croissant de lune fait partie des innovations religieuses qui ne sont en rien bénéfiques et qui ne reposent en rien sur la charia. Quant au royaume d'Arabie saoudite, il est resté conforme à la pratique du Prophète (QSSSL) et des pieux prédécesseurs dans la manière de confirmer le début et la fin du jeûne, les fêtes et la période du Hadj par la vue du nouveau croissant de lune. Il n'y a rien de meilleur que de suivre ceux qui nous ont précédés concernant les choses relatives à la religion et il n'y a rien de pire que les innovations introduites en matière de religion, qu'Allah, exalté soit-Il, nous préserve ainsi que l'ensemble des musulmans des épreuves apparentes et cachées.

Qu'Allah, exalté soit-Il, nous accorde le succès et que le salut et la bénédiction soient sur notre Prophète Mohamed, ainsi que sur sa famille et ses Compagnons.

Remarque importante : lorsque les responsables musulmans dans les pays non-musulmans déterminent la manière de confirmer le nouveau croissant de lune et qu'ils déclarent qu'il faut les suivre, il n'est alors pas permis aux Musulmans de ces pays d'aller à l'encontre de cela comme lorsque certains jeûnent en suivant l'avis de ce pays, puis que d'autres suivent l'avis d'un autre pays et d'autres encore suivent l'avis d'un troisième pays alors que tous vivent sur le même territoire. C'est ainsi que dans un même pays vous constatez qu'une personne jeûne en suivant l'Inde et qu'une autre rompt son jeûne en suivant l'Arabie saoudite et ainsi de suite. Cette divergence est un mal évident et c'est une chose détestée par Allah, exalté soit-Il.

Ainsi, ni la charia ni la raison n'autorisent que les Musulmans soient divisés dans une même région, chacun suivant l'avis qu'il considère juste pour le jeûne et la rupture du jeûne, comme c'est d'ailleurs le cas aujourd'hui. Cela est une chose blâmable qui ne peut être pratiquée.

Ainsi, soit ils doivent jeûner en se basant sur leur propre vision du nouveau croissant de lune, soit ils doivent jeûner en se basant sur la vision du nouveau croissant de lune chez le premier pays musulman à le voir, car sinon ils se mettront à diverger et cela sera un mal.

Citation du jour

"Dis : S'il y avait sur terre des anges marchant tranquillement, Nous aurions certes fait descendre sur eux du ciel un ange messager. Dis: Dieu suffit comme témoin entre vous et moi. Il est, concernant Ses serviteurs, Parfaitement Connaisseur et Clairvoyant. (Sourate El-Isra' versets 95-96)

Rames à dents !

Se rendre en Egypte, pour décrocher le premier prix du concours international sur la psalmodie du Coran, n'est pas une mince affaire pour cette Algérienne de 15 ans, surtout lorsqu'il s'agit de concourir devant les Égyptiens, Saoudiens et autres Iraniens, rompus à ce genre de compétition. C'est pourquoi, lorsque le président du jury prononça le nom de Wahiba Toumi et invita le président égyptien Mohamed Morsi à lui remettre le prix, la seule phrase qu'il dira à l'égard de la lauréate avant de la féliciter : "Tu as vraiment honoré ton pays". Dommage, toutes les TV arabes étaient là pour transmettre en direct cette cérémonie, sauf l'ENTV, évidemment. Sous d'autres cieux un ratage de ce genre exigera des sanctions, car une distinction de cette excellence, n'arrive pas tous les jours. L'histoire retiendra, de toute façon, que cette petite Sétifienne, est la première fillette au monde, à fouler le podium, de la prestigieuse salle des congrès de l'université d'El Azhar pour ravir un prix que chaque nation musulmane, voudrait avoir l'insigne honneur de détenir.

La fin du monde 2012 n'aura pas lieu

L'atmosphère est composée en grande partie d'azote et d'oxygène, à raison de 99% du volume. Puis viennent l'argon, le gaz carbonique, le néon... La teneur en vapeur d'eau est variable, oscillant de 0 à 4 %. La première protection de l'atmosphère concerne le maintien de la vie sur terre.

A la façon d'une maison qui isole et protège ses occupants contre le froid et la chaleur de l'extérieur, l'atmosphère agit au niveau de l'équilibre calorifique de la terre, en gardant la température indispensable au développement de la matière organique.

Le rayonnement émis par le soleil ne parvient pas totalement et heureusement au niveau du sol. L'atmosphère absorbe 20 à 25 pour cent, et les nuages réfléchissent 35 à 40 pour cent de cette même lumière. Le reste représente un peu plus du tiers des émissions. Malgré tout, et à cause de cela, la température moyenne de la planète varie entre 14 et 15 degrés centigrades, suffisante pour l'éclosion et le développement de la vie. La chaleur est due au rayonnement solaire direct, mais elle est aussi provoquée par l'échauffement des terres et des océans, qui stockent l'énergie le jour pour la restituer la nuit sous forme de rayonnement infrarouge, qui est piégé par la vapeur d'eau et le gaz carbonique de l'atmosphère. Il en résulte un système régulateur d'énergie qui élimine les trop grands écarts entre le jour et la nuit. En l'absence d'atmosphère, les températures s'élèveraient à 100 degrés centigrades le jour, pour retomber à 150 degrés centigrades au-dessous de zéro, la nuit. Un écart de 250 degrés centigrades, qui anéantirait, bien

évidemment, toute forme de vie sur terre. La deuxième protection est constituée par le bouclier dressé contre l'émission de rayons ultraviolets nocifs. L'énergie totale du rayonnement solaire interceptée par la terre, entourée de son atmosphère, correspond à 180 milliards de mégawatts. Même si elle ne représente que la dix-milliardième partie émise par le soleil, elle reste colossale. Celle qui parvient aux couches supérieures de l'atmosphère est formée de 9% de rayons ultraviolets, 42% de lumière visible et 49% de rayons infrarouges. Si la lumière visible peut être perçue à l'œil nu, les émissions en ultraviolet et infrarouge ne peuvent être captées que grâce à des instruments spécialement conçus à cet effet. Mais là n'est pas le plus important.

Ce qu'il faut retenir, c'est que les rayons ultraviolets dont la longueur d'onde est plus petite que celle de la lumière visible (0,39 à 0,01 micron) détruisent tous les organismes primitifs, ralentissent la photosynthèse des plantes indispensable à l'élaboration de la vie, diminuant par là, le rendement des cultures ainsi que les stocks d'algues et de poissons. Par ailleurs, ils accentuent la prolifération de cancers cutanés et les troubles oculaires entre autres.

En un mot, leurs effets sont néfastes et nocifs, lorsqu'ils bombardent massivement l'organisme. Or, ces dangereux rayons qui pénètrent dans la haute atmosphère, sont arrêtés entre trente et vingt kilomètres de hauteur, dans la stratosphère, par la couche d'ozone entourant la terre. L'ozone, constitué par l'association de trois atomes, est un proche parent de l'oxygène, qui n'en comporte que deux.

La faune dans le Coran

Vous savez peut-être déjà ces faits, cependant il y a des personnes qui pensent le contraire. Saviez-vous que ces mêmes personnes sont convaincues du fait que les créatures vivantes ont obtenu toutes leurs merveilleuses caractéristiques par hasard ? Aviez-vous connaissance du fait que ces personnes-là appellent ces revendications absurdes "la théorie de l'évolution" ? Plus encore, bien que toutes les branches scientifiques aient révélé la fausseté des idées véhiculées par la théorie de l'évolution, ces gens ne renoncent pas à soutenir cette opinion insensée.

En fait, les informations sur les créatures vivantes sont tellement abondantes dans le coran qu'on ne saurait les exposer même sur plusieurs volumes. Pour cette raison, seulement quelques exemples seront donnés en bref. Mais même avec ce bref aperçu, vous serez capables de mieux comprendre la grandeur de Dieu, qui a créé ces merveilleuses créatures pour nous, et combien Il nous aime. Cette lecture va vous pousser à méditer sur le monde qui vous entoure. C'est Lui Dieu, le Créateur, le Novateur, le Formateur. *"À Lui appartiennent les attributs les plus beaux. Tout ce qui est dans les cieux et sur la terre célèbre Sa gloire. Il est le Tout-Puissant, le Sage"*. (Sourate Al Hachr verset24)

Les termites par exemple, sont des insectes très adroits aussi petits que les fourmis. Leurs nids ressemblant à de longues tours, sont construits par ces petites créatures. Mais ne vous y trompez pas : ce ne sont pas de simples nids ! Les termites les construisent selon un plan précis. Des chambres spécialement réservées aux petits, des champs de production de champignons et la chambre de la reine ne sont que quelques sections parmi tant d'autres dans un nid de termites. Plus important encore, il y a un système de ventilation spécial. Les termites, dont la peau est très mince, ont besoin d'air humide. Ainsi, il leur faut garder la température et l'humidité du nid à un certain degré. Autrement, les termites mourraient. Ils font circuler l'air à travers le nid à l'aide de canaux spéciaux et utilisent l'eau qui arrive des tunnels souterrains qu'ils ont creusés, ceci régulant la température et l'humidité.

Avez-vous conscience à quel point ce processus est difficile et du fait que les termites doivent combiner un nombre important de tâches très précises et ce, de façon simultanée ? À côté de cela, ce que nous avons mentionné jusqu'à présent est vraiment un bref résumé des nombreux exploits dont font preuve les termites.

Une autre caractéristique des termites est leur défense du nid, qui peut s'élever à 7 mètres. Les termites sont alertés à chaque fois qu'apparaît un trou sur les murs de leur nid. En cognant leur tête contre les murs, les termites de garde avertissent tous les membres de la colonie de ce danger potentiel. Sur cette mise en garde, les larves sont emmenées vers des endroits plus sûrs. Les entrées de la chambre où vivent le roi et la reine sont bloquées par des murs rapidement construits. La section endommagée est entourée par les termites soldats, suivis par les ouvriers qui apportent le matériel idoine pour rétablir le mur. En quelques heures, la surface détruite est couverte par un amas protecteur. Ensuite, les compartiments intérieurs sont construits. Les termites agissent en suivant un plan prescrit et chaque membre de la colonie exécute sa tâche sans causer un quelconque désordre.

Accomplir toutes ces actions complexes en un très court instant nécessite évidemment une communication parfaite entre les termites. Mais il y a quelque chose d'encore plus étonnant concernant ces insectes qui établissent un tel ordre, construisent des colonies ressemblant à des gratte-ciel et prennent des précautions de sécurité pour protéger leur colonie : ils sont aveugles. Ils ne voient rien du tout pendant qu'ils exécutent toutes ces taches. Mais alors comment ces créatures peuvent-elles être aussi habiles et exécuter de tels plans ?

(Suivra)

Connaissez-vous le sceau des Prophètes ?

Parmi les bonnes nouvelles annoncées par le Prophète, il y a la miséricorde de Dieu vis-à-vis des péchés: "*Dis : "Ô Mes serviteurs qui avez commis des excès à votre propre détriment, ne désespérez pas de la miséricorde de Dieu. Car Dieu pardonne tous les péchés. Oui, c'est Lui le Pardonneur, le Très Miséricordieux."* (Sourate Az-Zumour verset 53).

''*Et lorsque viennent vers toi ceux qui croient à Nos versets (le Coran), dis: "Que la paix soit sur vous! Votre Seigneur S'est prescrit à Lui-même la miséricorde. Et quiconque d'entre vous a fait un mal par ignorance, et ensuite s'est repenti et s'est réformé... Il est, alors, Pardonneur et Miséricordieux.*" (Sourate El-An'am verset 54)

Voici une autre annonce qui se rapporte au Paradis : "*Dis :Puis-je vous apprendre quelque chose de meilleur que tout cela? Pour les pieux, il y a, auprès de leur Seigneur, des jardins sous lesquels coulent les ruisseaux, pour y demeurer éternellement, et aussi, des épouses purifiées, et l'agrément de Dieu.*" *Et Dieu est Clairvoyant concernant [Ses] serviteurs. (Sourate Al Imran: 15) Annonce à ceux qui croient et pratiquent de bonnes oeuvres qu'ils auront pour demeures des jardins ils diront : "C'est bien là ce qui nous avait été servi auparavant."* Or c'est quelque chose de semblable (seulement dans la forme) ; ils auront là des épouses pures, et là ils demeureront éternellement. (Sourate La génisse verset 25)

L'une des caractéristiques majeures des mécréants est leur arrogance. C'est à cause d'elle qu'ils ont refusé d'obéir aux messagers de Dieu, alléguant toutes sortes d'excuses pour s'y soustraire. Parmi ces excuses notamment, ils disaient qu'ils n'obéiraient à ces messagers que s'ils étaient supérieurs aux hommes. Pourtant le Prophète rappelait à son peuple qu'il était un homme, un simple serviteur de Dieu et que de telles attentes étaient injustifiées, qu'ils devaient donc se tourner vers Dieu. Dieu enjoint au Prophète de dire ceci dans le Coran :

''*Dis : "Je suis en fait un être humain comme vous. Il m'a été révélé que votre Dieu est un Dieu unique* ! *Quiconque, donc, espère rencontrer son Seigneur, qu'il fasse de bonnes actions et qu'il n'associe dans son adoration personne à son Seigneur.*" (Sourate al-Kahf verset 110). Le Prophète disait à son peuple qu'il lui était également prescrit d'être du nombre des musulmans et d'obéir à Dieu, qu'il lui incombait d'avertir les mécréants mais qu'il n'était pas responsable de leurs choix. Voici le verset en question : "*Il m'a été seulement commandé d'adorer le Seigneur de cette ville (La Mecque) qu'Il a sanctifiée, – et à Lui toute chose – et il m'a été commandé d'être du nombre des Musulmans, et de réciter le Coran.*" Quiconque suit la guidance, c'est pour lui-même en effet qu'il suit la guidance. Et quiconque s'égare..., alors dis : "*Je ne suis que l'un des avertisseurs." Dis: "Louange à Dieu! Il vous fera voir Ses preuves, et vous les reconnaîtrez."* Ton Seigneur n'est pas inattentif à ce que vous faites. (Sourate Les fourmis versets 91-93).

Suivra

MIDI LIBRE N° 1651 | Jeudi 16 août 2012

Gâteaux aux fruits secs et au chocolat noir

Ingrédients :
150 g de cacahuètes
150 g de biscuit haché
150 g d'amandes grillées et hachées
150 g de noix hachés
1 boîte de lait concentré sucré
100 g de chocolat noir
Garniture :
100 g de chocolat noir
20 g de beurre
Un peu de chocolat blanc
Préparation :
Faire griller les cacahuètes dans une poêle jusqu'à ce qu'elles soient bien dorées et débarrassées de leur peau en les frottant, ensuite les hacher. Faire fondre 100 g de chocolat noir au bain-marie ou au micro-ondes. Mettre dans un saladier les noix, les biscuits, les amandes, les cacahuètes (les tout hachés), le lait concentré, bien mélanger et rassembler le mélange avec le chocolat fondu. Tapir un moule rectangulaire d'un film étirable, verser la préparation et couvrir d'une feuille de papier sulfurisé, égaliser à la main et retirer la feuille, laisser refroidir au réfrigérateur. Faire fondre le reste de chocolat noir au bain-marie avec le beurre. Sortir le gâteau de réfrigérateur et le napper de chocolat noir fondu et garnir avec des lignes de chocolat blanc fondu, le couper en carrés à l'aide d'un couteau aiguisé.

Roses au miel

Ingrédients :
1 verre à eau d'huile
1 yaourt nature
1 verre à eau de semouline
1 œuf
125 g de margarine
1 sachet de sucre vanille
1 demi-sachet de levure chimique
1 c. à soupe de vinaigre
1pincée de sel
Farine
1 poignée de fruits sec (pistaches, amandes, noix,....) aux choix
Pour le sirop :
3 verres d'eau
1 verre de sucre
Le jus d'un demi-citron
Préparation :
Commencer par préparer le sirop. Mettre les ingrédients dans une casserole et mettre à cuire. Dans un saladier, verser l'huile, le yaourt, la semouline, l'œuf, la margarine, le vinaigre, le sel et mélanger bien à la main. Ajouter le sucre la levure et la farine tamisée petit à peti, (on doit obtenir une pâte souple.) Partager la pâte en 3-4 boules et couvrir d'un film plastique.
Prendre une boule de pâte, fariner bien le plan de travail, et étaler a l'aide d'un rouleau, couper des ronds à l'aide d'un verre. Poser 6 ronds, puis rouler, couper en deux, mettre un fruit sec au centre et poser sur une plaque. Préchauffer le four 200*C et enfourner environ 20-25mn, jusqu a ce que les roses dorent. Arroser les roses chaudes de sirop (refroidi).
Conseil : Pour obtenir de plus petites roses, poser 4 ronds au lieu de 6.

Tuiles roulées aux amandes

Ingrédients :
2 blancs d'œuf
50 g de farine
200 g d'amandes effilées en poudre
100g de sucre glacé
Le zeste de citron
Préparation :
Mélanger dans un saladier les amandes effilées, le sucre glace tamisé, la farine tamisée, le zeste de citron, ajouter les blancs d'œuf et mélanger délicatement avec une spatule. Disposer à l'aide d'une cuillère des petits tas espacés sur une plaque à four beurrée, aplatir les tas en forme ronde avec le dos d'une cuillère.
Faire cuire dans un four préchauffé à 220°C jusqu'à ce que les bords prennent une belle couleur dorée. A la sortie du four, rouler les tuiles encore chaudes dans une gouttière, laisser refroidir.

Gâteaux aux dattes et yaourt

Ingrédients pour la pâte :
500 g de beurre
1 yaourt vanille
1 sachet de sucre vanillé
1 pincée de sel
La farine selon le besoin de mélange
250 g de sucre glacé
La farce :
500 g de dattes
1 c. à café de cannelle en poudre
2 c. à soupe d'eau de fleur d'oranger
Préparation :
Travailler le beurre, le yaourt vanille, le sucre vanillé et le sel jusqu'à ce qu'ils forment un mélange crémeux, ajouter la farine tamisée peu à peu et mélanger bien jusqu'à l'obtention d'une pâte homogène et souple. Etaler la pâte sur une épaisseur de 3mm avec un rouleau, découper des cercles de 8cm de diamètre à l'aide d'emporte-pièce rond.
Pour la farce : laver et dénoyauter les dattes et les ecraser avec un pilon. Mélanger dans un saladier les dattes pilées, la cannelle et l'eau de fleur d'oranger. Former de pâte de datte des petits boudins, les poser au milieu de chaque cercle de pâte.
Plier en deux ces cercles, coller les bords avec les doigts puis avec les dents d'une fourchette, les disposer au fur et à mesure sur une plaque recouverte d'une feuille de papier sulfurisé.
Faire cuire dans un four moyennement chaud jusqu'à ce qu'elles commencent à dorer, les rouler chauds dans le sucre glace.

Sablés à la poche au chocolat noir

Ingrédients :
250 g de farine
100 g de sucre glace
2 jaunes d'œufs
150 g de beurre
1 sachet de sucre vanillé
Le zeste de 1/2 citron
Chocolat noir
Préparation :
Travailler le beurre et le sucre glacé jusqu'à ce qu'ils soient crémeux, ajouter les jaunes d'œufs, le sucre vanillé, le zeste de citron, bien travailler l'ensemble, incorporer la farine tamisée peu à peu et mélanger bien le tout, pétrir la pâte jusqu'à ce qu'elle soit totalement homogène et souple.
Remplir une poche à douille de pâte et coucher des bandes de 4cm de longueurs sur une plaque à pâtisserie beurrée.
Cuire dans un four préchauffé à 180°C.
Faire fondre le chocolat noir au bain marie, ajouter 2 cuillères à soupe d'huile pour lisser le chocolat. Tremper les bords des sablés dans le chocolat fondu et les mettre sur un papier ciré.

ACCUSÉ levez-vous !

ESCROQUERIE

(3e partie et fin)

Un coffret bourré d'euros et d'illusions

Résumé : Zakia, une veuve de 38 ans se voit proposer, par une nouvelle «amie», une masseuse de hammam, de récupérer le contenu d'un probable compte bancaire qu'aurait possédé en France son défunt mari. Elle lui présente un Malien qui se dit en mesure de lui permettre de prendre possession de l'argent de son défunt mari en faisant intervenir le «savoir millénaire africain.»

PAR KAMEL AZIOUALI

Avant que le Malien ne quitte le domicile de Zakia, celle-ci lui remit 2.000 DA.

- C'est pour votre dîner et votre taxi pour Alger.

- Oh ! merci, madame… mais je ne prendrai que 1.000 DA. Cela me suffira largement… Pour rentrer, je me contenterai d'un minibus. S'il n'y a pas de circulation, je serai à Alger dans moins d'une heure.

- Comme vous voulez.

- Madame, n'oubliez pas le mouton à sacrifier. Il n'est pas vraiment obligatoire mais il servira à faciliter les choses.

- J'ai compris, j'ai compris. J'en achèterai un tout à l'heure et je le ferai immoler par un vieux voisin…

- C'est parfait.

Zakia s'acquitta de toutes les recommandations du Malien mais il s'était écoulé trois jours sans qu'elle ne voie arriver le moindre billet de banque dans le coffret. Ne serait-ce qu'un de nos billets de 200 DA, usés et scotchés. Elle téléphona au Malien plusieurs fois mais un enregistrement sonore lui répondait inlassablement que le téléphone devait *«être éteint ou en dehors du champ de couverture»*. Elle s'en inquiéta et alla voir Miriama, la masseuse du Hammam d'Alger qui le lui avait présenté. Celle-ci lui dit :

- S'il ne t'a pas répondu c'est qu'il a dû avoir des problèmes… Il a dû rentrer dans son pays, et il a dû lui arriver quelque chose parce qu'en ce moment, les choses vont très mal au Mali…

- Oui, oui ; je suis au courant… Les informations ne parlent que de cela depuis quelque temps. D'après toi, je peux dire Adieu au compte en banque de mon défunt mari ?

- Mais pas du tout… je vais téléphoner à Moussa, un ami qui connaît très bien Mahmoud, celui à qui tu as donné les 26.000 euros. Lui aussi est Malien.

Zakia, Miriama et Moussa se retrouvèrent autour d'une tasse de café. Ce dernier, après avoir été mis au courant de la situation, se gratta la tête, songeur.

- Il a dû arriver quelque chose de grave à Mahmoud… vous savez madame en ce moment, la situation est chaotique au nord du Mali. Certainement, il n'a pas pu faire parvenir les 26.000 euros aux nécessiteux auxquels il les destinait et cela a mis en colère les esprits des ancêtres qui ont bloqué le transfert de la banque vers le coffret.

- Y a-t-il une solution ? s'inquiéta Zakia qui commençait à se demander si elle avait bien fait de s'être laissée entraîner dans cette histoire.

- Oui, il y a une solution… Elle consiste à se rendre tout simplement en France. J'ai un frère qui travaille au ministère des Finances. Nous n'aurons qu'à lui donner les renseignements concernant votre défunt mari et il retrouvera son compte en banque.

- Et on pourra retirer l'argent qu'il contient ?

- Mais bien sûr… Il suffit de glisser quelques billets de banque, là où il faut au moment qu'il faut et le problème est réglé. Les dessous de table font des miracles, partout.

- Le problème c'est que pour partir en France il faut un visa… Et ça prend du temps. Vous avez un visa, vous ?

- Oui, bien sûr. Si vous ne pouvez pas vous déplacer, il n'y a pas de problème. Je m'occuperai de tout et votre argent arrivera à domicile… mais il me faut 3.000 euros… pour payer le billet d'avion, mon séjour en France et offrir un petit pourboire pour celui ou ceux qui vireront l'argent de votre mari vers votre compte d'Alger. Sauf si vous ne me faites pas confiance…

- Non, non, je vous fais confiance… rendez-vous ici demain à la même heure et je vous remettrai les 3.000 euros. Vous êtes sûr que vous avez votre passeport ainsi que le visa ?

- Mais bien sûr… je vous les montrerai demain, avant que vous ne me remettiez l'argent.

- D'accord.

Dès qu'elle fut arrivée à Blida, Zakia déposa plainte contre Mahmoud, Miriama et Moussa. Elle avait fini par comprendre qu'elle était tombée entre les griffes d'une bande d'escrocs. Moussa fut arrêté le lendemain, presque en même temps que Miriama qui jouait le rôle de rabatteuse. Mahmoud, lui, avait été arrêté le surlendemain grâce aux informations fournies par Moussa. Il s'est avéré que les trois personnes étaient expertes en escroqueries en tous genres. Ils ont été incarcérés en attendant d'être jugés par le tribunal de Blida.

K. A.

VENGEANCE À L'ARME BLANCHE

Un prétendant sanguinaire

Djamila, 21 ans, portait bien son prénom. Elle était belle. En plus, elle était intelligente et bien éduquée. Autour d'elle, on a tellement répété que la véritable place de la femme résidait dans son foyer qu'elle avait négligé ses études. En revanche, elle s'était consacrée entièrement à la cuisine sous toutes ses formes si bien qu'elle pourrait sans problème aucun, gérer la cuisine des plus grands restaurants d'Alger. Tout le monde, dans son entourage était certain qu'elle trouverait un très bon parti et lui avait prédit un avenir des plus radieux. Mais c'était compter sans ce malicieux destin qui réserve parfois de bien vilaines surprises.

Djamila avait suscité l'intérêt de Farouk, un jeune homme habitant le même quartier qu'elle. Djamila n'étant pas de celles qui parlent avec les hommes dehors, le jeune homme se procura son numéro de téléphone et entra en contact avec elle. Il lui fit part de son intention de la connaître et lui demanda la permission de pouvoir lui parler. Ce à quoi elle répondit :

- Non, khouya… n'essaie surtout pas de m'aborder dans la rue. Tu ne ferais que te couvrir de ridicule parce que je ne te répondrai pas.

- J'ai des intentions sérieuses… des intentions très nobles.

- Raison de plus pour venir voir mon père !

Djamila, en parlant de la sorte, ne visait que le respect de la tradition que lui avaient transmise ses parents.

La semaine suivante, le jeune homme, en compagnie de son père et de sa mère, se rendit chez la femme de ses rêves en étant convaincu que la réponse positive lui était acquise. Mais quelques jours plus tard, le 1er mai 2012, la mère de Djamila téléphona à la sienne pour lui faire comprendre que leur fils n'épouserait pas leur fille. Elle se garda, toutefois, de lui en donner les raisons. Farouk était connu dans le quartier comme étant un consommateur assidu de bière et d'alcool.

La mère du jeune homme répondit par un «saha khti» à peine audible. Elle était soulagée

Elle savait que Djamila était trop bien pour son raté et abruti de fils. Mais celui-ci avait une tout autre opinion de sa personne. Aussi sa réaction fut-elle différente de celle de sa mère :

- Quoi ? Ils ne veulent pas m'accorder sa main ? Mais pourquoi nous a-t-elle dérangés alors cette petite vipère ? Elle savait que la réponse serait négative, elle aurait dû me le dire ainsi je ne vous aurais pas dérangé inutilement, toi et papa. C'est du mépris ! Un mépris qu'elle payera.

La mère s'affola.

- Oh ! mon fils que vas-tu faire ?

Le jeune homme se rendit dans un salon de thé et avala trois bonnes tasses de café serré. Après quoi, il fit le guet, la main droite posée sur le rasoir de coiffeur se trouvant dans son bleu jeans. Il savait que la jeune fille finirait par passer et alors là, il lui réglerait son compte. Finalement, ce n'est qu'au troisième jour de guet qu'il la vit se rendant au marché du quartier avec un panier en alfa.

Le jeune homme s'approcha d'elle et d'un geste aussi brusque qu'inattendu, la frappa au visage avec le rasoir avec l'intention de la déformer à vie.

Jugé à la cour d'Alger, cinq ans de prison ferme ont été requis à son encontre ainsi qu'une amende de 20 millions de

FOOTBALL, REAL MADRID

Zidane donnera des cours particuliers aux jeunes de la Castilla

Le directeur sportif du Real Madrid Zinédine Zidane devrait donner cette saison des cours particuliers aux jeunes prometteurs de l'équipe réserve du club madrilène (Castilla), a indiqué mardi le journal espagnol *Marca* sur son site internet. *"Zizou donnera des cours particuliers aux jeunes pousses de la réserve et du Real Madrid C (...) Le héros de la neuvième Ligue des Champions conquise par le Real aura comme mission principale de faire progresser les milieux et meneurs de jeu du centre de formation du Real",* écrivait ainsi le quotidien sportif. Cette information concorde avec ce que le club espagnol avait lui-même rendu public en juillet dernier, à savoir la volonté de Zidane de passer prochainement son diplôme d'entraîneur. *"Zinédine Zidane va bientôt commencer une formation pour devenir entraîneur et entraînera en même temps les jeunes du centre de formation du Real Madrid",* avait ainsi déclaré le club dans un communiqué fin juillet. L'ancien champion du monde et d'Europe, qui a joué au Real Madrid de 2001 jusqu'à sa retraite en 2006, travaille depuis l'année dernière comme directeur sportif des Merengue.

FC BARCELONE

Fabregas ou Pedro, Vilanova hésite

Alors que le Barça débute sa saison samedi contre la Real Sociedad en Liga, Tito Vilanova aurait déjà en tête son équipe à un détail près. A en croire *A S*, le nouvel entraîneur catalan hésiterait entre Cesc Fabregas et Pedro en attaque. Pour le reste, il n'y aurait aucune surprise. Au sein du traditionnel 4-3-3 des Blaugrana, Victor Valdes serait titulaire dans les buts. En défense, Javier Mascherano serait associé à Gerard Piqué en charnière centrale, Carles Puyol étant remplaçant, avec Daniel Alves et la recrue Jordi Alba dans les couloirs. Le trident de l'entrejeu serait inchangé, avec Sergio Busquets, Andrès Iniesta et Xavi. Enfin en attaque, Lionel Messi et Alexis Sanchez ont les faveurs de l'ancien adjoint de Pep Guardiola, qui ne peut pas encore compter sur un David Villa au top de sa forme.

Le Portugais Machado s'engage avec l'Olympiakos

Le milieu international portugais Paulo Machado s'est engagé pour trois ans avec le club grec de l'Olympiakos du Pirée (Div.I), a annoncé mardi le champion de Grèce en titre. *"Je suis très content de rejoindre une grande équipe comme l'Olympiakos, je suis venu ici pour aider le club à remporter des titres"*, a expliqué Paulo Machado, 26 ans, sur le site internet de son nouveau club. Le montant de son transfert n'a pas été précisé, mais il est estimé à 2,7 millions d'euros, selon la presse grecque. Paulo Machado, sélectionné à quatre reprises en équipe du Portugal, évoluait depuis 2009 à Toulouse.

CHELSEA

La sanction de John Terry réduite en appel

Le défenseur international anglais de Chelsea (Premier League anglaise), John Terry a vu sa suspension de trois matches réduite en appel par l'Union européenne de football (UEFA), lundi, et pourra jouer le premier match de Ligue des Champions avec son club. Terry avait été exclu lors de la demi-finale retour de la Ligue des Champions, contre le FC Barcelone, la saison passée pour avoir donné un coup de genou dans le dos du Chilien Alexis Sanchez.

Terry avait été automatiquement suspendu pour trois rencontres pour comportement violent et avait purgé son premier match lors de la finale gagnée par Chelsea aux tirs aux buts, face au Bayern Munich. John Terry manquera donc la Supercoupe d'Europe, le 31 août face à l'Atletico Madrid mais pourra jouer le premier match de Ligue des Champions, avec Chelsea.

ARSENAL

Chamakh prêté à Blackburn ?

Selon le *Daily Mail*, Blackburn souhaiterait obtenir le prêt de l'attaquant marocain Marouane Chamakh, en mal de temps de jeu à Arsenal. Privé pour plusieurs mois de Leon Best, Blackburn se verrait bien obtenir récupérer l'attaquant international marocain Marouane Chamakh (28 ans, Arsenal) sous la forme d'un prêt de six mois. Sous contrat jusqu'en juin 2014 avec les Gunners, l'ancien Bordelais intéresserait aussi la Fiorentina ou encore le Besiktas Istanbul.

Fin de saison pour le Gabonais Ecuele Manga à Lorient

Le joueur international gabonais et capitaine du club français de Lorient (Div. I), Bruno Ecuele Manga, sera absent des terrains français pendant six mois, a annoncé mardi le FC Lorient sur son site internet. "Bruno Ecuele Manga, qui a passé une IRM mardi après-midi, souffre d'une rupture complète du ligament collatéral médial et du ligament croisé antérieur et se fera opérer après une courte période de rééducation", selon la même source. Le défenseur central gabonais était sorti sur blessure à la mi-temps contre le Paris SG (2-2), samedi au Parc des Princes lors de la 1'ère journée de Ligue 1.

Liverpool va garder Agger !

Courtisé par le Barça et Manchester City, le défenseur central Daniel Agger va rester à Liverpool. Malgrès une offre de 27 millions d'euros et un joli contrat à la clé, ce dernier préfère prolonger l'aventure avec les Reds. « Je préférerais rester. Je ne me vois pas du tout jouer pour un autre club de Premier League mais on ne sait jamais, si le club pense que c'est mieux de me vendre… Je préférerais rester mais la décision ne m'appartient pas. Je ne veux pas être quelque part où l'on ne veut pas de moi mais je préférerais qu'ils veuillent me garder. C'est ma priorité. »

OGC NICE

Puel veut déjà du changement

Défait pour son premier match officiel à la tête de l'OGC Nice face à Ajaccio (0-1), Claude Puel s'est montré déçu quant à l'état d'esprit affiché par ses joueurs. Entre des nouveaux arrivants « pleins de fraîcheur » et de « bonne volonté brouillonne » et des anciens « qui ont joué le maintien dans la difficulté » et qui « doivent retrouver de la fraîcheur », le technicien castrais veut du changement, et vite. « On sait que tout ne peut pas être parfait au départ en termes de jeu, explique l'entraîneur niçois dans les colonnes de L'Equipe. Mais j'attendais beaucoup plus de caractère, d'énergie. (…). On sent un poids du passé. Une moitié de l'équipe est inhibée et l'autre veut trop bien faire. Moi, je trouve qu'il y a vraiment un truc à faire avec ce groupe. Mais la plupart des joueurs n'en ont pas conscience. C'est embêtant. Il y a une partie psychologique qui doit évoluer assez vite. »

ALLEMAGNE

Klose compte poursuivre jusqu'au Mondial 2014

L'attaquant international allemand de la Lazio de Rome (Serie A italienne de football), Miroslav Klose, veut continuer à défendre les couleurs de son pays jusqu'à la Coupe du monde 2014 au Brésil. "Si je garde la santé et continue d'être performant, la Coupe du monde 2014 sera la fin de ma carrière en équipe nationale", a déclaré Klose (34 ans), meilleur buteur en activité de l'équipe d'Allemagne, dans un entretien à l'hebdomadaire allemand Sport Bild à paraître mercredi. "Ma santé et ma force physique décideront si je continue ensuite à jouer en club", a dit le joueur, qui participerait à sa quatrième Coupe du monde s'il était retenu pour le Mondial brésilien. Le deuxième meilleur buteur de tous les temps de la Mannschaft (64 buts, soit quatre de moins que le record de Gerd Müller), bénéficie du soutien de l'entraîneur de la Mannschaft, Joachim Löw. "Je continue de compter sur Miroslav Klose ces deux prochaines années. Quand il tient le rythme, il compte toujours parmi les meilleurs attaquants au monde", avait déclaré Löw, lors d'une conférence de presse lundi à Francfort à deux jours de la rencontre amicale contre l'Argentine, en rappelant ses "bonnes performances" à l'Euro 2012.

ITALIE

L'attaquant Balotelli remplacé par Fabbrini

L'attaquant de Manchester City, Mario Balotelli, souffrant de conjonctivite, a été remplacé par le sociétaire d'Udinese Diego Fabbrini en équipe d'Italie, qui affronte l'Angleterre en amical mercredi à Berne (Suisse), a annoncé lundi la Fédération italienne sur le site officiel. Balotelli s'est illustré durant l'Euro-2012 avec la Nazionale, notamment avec un doublé lors de la victoire en demi-finale contre l'Allemagne (2-1). L'Italie avait été battue en finale contre l'Espagne (4-0). L'Angleterre avait été éliminée par l'Italie en quarts de finale (4t.a.b. à 2, 0-0 a.p).

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE- ASO CHLEF- SUNSHINE STARS DEMAIN À 21H00

Le rendez-vous de la dernière chance

A Chlef, au stade Boumezreg, plus précisément, l'ASO Chlef, l'unique représentant algérien en Ligue des champions d'Afrique de football, jouera sa dernière chance dans la course à la qualification en demi-finales de l'épreuve lorsqu'elle recevra les Nigérians de Sunshine Stars demain à partir de 21h pour le compte de la quatrième de la phase des poules de cette épreuve continentale.

PAR MOURAD SALHI

Fermant la marche de son groupe A, la formation algérienne n'a d'autre alternative que de frapper fort sur ses bases pour garder un brin d'espoir pour passer au dernier tour. Les trois défaites en autant de matches, mettent les poulains de Rachid Belhout dans l'obligation de jouer leur va-tout. Mais la mission est loin d'être une simple sinécure pour la formation algérienne en l'absence notamment de plusieurs éléments clés, à l'image de son meilleur buteur, Mohamed Messaoud, suspendu pour six matches et le milieu de terrain Maâmar Bentoucha, qui sera lui aussi absent pour cumul de cartons. Outre le buteur et le milieu de terrain qui manqueront à l'appel de demain, Rachid Belhout ne bénéficiera pas des services des deux défenseurs, à savoir Toufik Bouhafer et Farid Mellouli toujours suspendus, à quoi s'ajoute probablement Nessakh qui n'a pas encore repris les entraînements à cause d'une blessure. Malgré cette situation délicate, le responsable technique de l'ASO Chlef se montre optimiste quant aux capacités de ses protégés de reprendre les choses en mains « *On n'a pas d'autres choix que de gagner pour espérer de se relancer dans la course. Les joueurs en sont*

conscients et je suis persuadé qu'ils vont se donner à fond pour réussir le pari » a-t-il indiqué. Pour atteindre cet objectif, l'ASO doit impérativement jouer la carte offensive, d'autant plus qu'elle n'a rien à perdre et le match nul ne servira à rien. En tous cas, même avec un effectif réduit, le représentant algérien cherchera à créer l'exploit à Boumezrag devant cette bonne formation nigériane qui viendra jouer au moins pour un match nul, surtout qu'elle occupe la deuxième place avec quatre points dans son escarcelle. Seulement, Belhout, qui a bien constaté beaucoup de lacunes lors de la manche aller, où son équipe n'a pas pu continuer le match sur le même rythme, reconnaît que leur mission ne s'annonce pas aussi facile. Demain, les coéquipiers de Samir Zaoui doivent éviter le scénario du premier match face à l'ES Sahel, lorsqu'ils ont laissé filer trois précieux points.

M. S.

JEUX OLYMPIQUES 2012

Une réception en l'honneur de Tawfik Makhloufi

L'Athlète algérien, Tawfik Makhloufi, sacré champion olympique du 1500m lors des JO-2012 de Londres (27 juillet-12 août) a été honoré mardi soir à l'hôtel El Djazair par le ministre de la Jeunesse et des Sports Hachemi Djiar. *"Je n'arrive pas encore à réaliser ce qui m'arrive. Cette médaille n'a pas été facile à avoir, j'ai beaucoup travaillé pour la gagner. Je remercie tous ceux qui m'ont aidé notamment mes parents qui m'ont énormément soutenu"*, a déclaré Makhloufi. Mekhloufi (24 ans), est devenu nouveau Roi du 1.500 m, "épreuve reine" de l'athlétisme, après sa victoire en finale disputée mardi dernier au stade olympique de Londres, en réalisant un temps de 3min 34sec 08s devant l'Américain Leonel Manzano (3:34.79) et le Marocain Abdelaali Iguidir qui a réalisé (3 :35.13.). *"C'est un authentique exploit. Cette cérémonie est la moindre des choses qu'on peut offrir pour ce grand champion. Je te transmets les salutations et les encouragements du président de la République. Tu a montré la voie et j'espère que nos jeunes sportifs vont te suivre pour élever très haut le drapeau de l'Algérie"*, a souhaité M.Djiar. Makhloufi a dominé la compétition du 1.500 m en s'imposant en finale comme lors des séries (1/4 de finale) d'une manière spectaculaire, franchissant à chaque fois la ligne d'arrivée avec un grand écart sur ses concurrents, ce qui a fait de lui l'une des principales révélations des Olympiades de Londres. *"Le potentiel existe en Algérie. Certes, nous n'avons pas réussi après les années 90 à renouveler notre*

élite sportive ce qui s'est naturellement répercuté sur les résultats de nos athlètes lors des manifestations internationales", a ajouté le ministre de la Jeunesse et des Sports dans son message d'encouragement. A son arrivée lundi à l'aéroport Houari Boumediène d'Alger avec le reste de la délégation sportive, l'Homme qui procuré une énorme joie aux Algériens en ce mois sacré de Ramadhan a effectué un tour d'honneur en sillonnant les principales avenues de la Capitale et s'est offert un accueil triomphal réservé par les habitants d'Alger, au rythme de la zorna, sous les youyous des Algéroises fières de leur enfant qui a permis à l'emblème national de flotter au ciel de Londres et a l'hymne algérien Kassaman de retentir en terre anglaise." *Les encouragements du public algérien dans les rues d'Alger m'ont vraiment touché.Ce sont mes frères et mes soeurs qui m'ont applaudi hier (Lundi). Cette médaille leur appartient aussi "*, a dit Mekhloufi avec une grande émotion. Plusieurs personnalités sportives, politiques et artistiques ainsi que quelques membres de sa famille ont assisté à cette cérémonie et ont tenu à rendre hommage à celui qui a permis à l'Algérie de reprendre l'hégémonie sur le 1.500 m, considéré comme une spécialité maghrébine par excellence. Le Marocain Said Aouita a dominé l'épreuve reine durant une décennie, avant d'être détrôné par le champion algérien Noureddine Morceli qui lui aussi a plané pendant les années 90 sur cette spécialité. Un autre athlètes du Royaume chérifien, Hichem El Guerroudi, a repris le relais en dominant à son tour le 1.500 m et en établissant un nouveau record du monde (3m 26sec 00s) dont il détient jusqu' à ce jour. L'Algérie qui a pris part à ce rendez-vous mondial avec 39 athlètes, dont l'équipe féminine de volley-ball, a réussi à entrer au club des pays médaillés de ces Olympiades grâce à la seule médaille en vermeil glanée par l'enfant de Souk Ahras.

APS

PROFESSIONNALISME

La réunion FCP-président de la FAF reportée à une date ultérieure

La réunion qui devait avoir lieu mardi entre le Forum des clubs professionnels (FCP) et le président de la Fédération algérienne de football (FAF), M. Mohamed Raouraoua, a été reportée à une date ultérieure, apprend-on auprès de cette structure. *" La réunion prévue pour mardi matin (10h00) a été reportée, et pourrait être reprogrammée durant les prochains jours "* a affirmé à l'APS le président du FCP, Abdlekrim Yahla, sans pour autant dévoiler les raisons du report. Lors de sa réunion, tenue le 19 juillet dernier à Alger, le FCP a décidé d'interpeller le président de la FAF *"pour débattre des problèmes que rencontre le professionnalisme, après deux années d'expérience"*. Il a été convenu, en outre, d'organiser des réunions zonales avec le premier responsable de l'instance fédérale. Les présidents des clubs des deux ligues professionnelles, organisés au sein du FCP, ne sont pas satisfaits de l'évolution du dossier du professionnalisme, instauré depuis deux années. Le FCP, qui a remplacé l'association des présidents des clubs professionnels (APCP), réclame depuis quelque temps la tenue d'une rencontre avec les responsables du ministère de la Jeunesse et des Sports (MJS), sauf que la tutelle n'a toujours pas répondu à la demande du forum.

Signature imminente de Lemouchia au Club Africain de Tunis

Le club africain de Tunis est revenu à la charge pour l'international algérien Khaled Lemouchia qui a donné son accord pour porter les couleurs de la formation tunisoise la saison prochaine, annonce mardi la presse locale. Le milieu de terrain défensif, dont le contrat avec l'USM Alger n'a pas été prolongé, a rencontré les dirigeants clubistes lundi. Il devrait signer un contrat de deux ans après avoir passé la traditionnelle visite médicale, affirme la station de Radio tunisienne Shems FM. Le joueur de 31 ans, ayant évolué à l'AS Lyon-Ducher (France) de 2002 à 2006, avant de rejoindre l'ES Sétif (div 1.Algérie) où il est resté 5 saisons, avait été contacté une première fois par les dirigeants du Club africain en juillet dernier, mais les deux parties n'avaient pas trouvé un terrain d'entente, rappelle t-on. S'il venait de s'engager officiellement avec le club de la capitale tunisienne, Lemouchia rejoindrait son compatriote et coéquipier en équipe nationale, Abdelmoumen Djabou, qui avait opté pour le Club africain cet été. Il porterait également à quatre le nombre des joueurs algériens dans le championnat de la saison prochaine. En outre Djabou, Youcef Belaili et Abdelmalek Ziaya se sont engagés lors de cette intersaison, respectivement avec l'ES Tunis, et le CA Bizerte.

MC ORAN

Le défenseur Zoubir Ouasti s'engage pour deux ans

Le défenseur de l'ASM Oran (Ligue 2 algérienne de football) Zoubir Ouasti s'est engagé mardi avec le MC Oran (Ligue 1), pour un contrat de deux ans, devenant ainsi la 12e recrue estivale, a t-on appris auprès du club phare de l'Ouest. Il s'agit d'un retour aux sources pour Ouasti, qui avait déjà porté les couleurs du MCO par le passé, mais également du CR Belouizdad. Le MCO a enregistré un véritable remue-ménage au sein de son effectif en engageant pas moins de 12 joueurs en l'occurrence, Layati, Megherbi, Mazari, Senouci, Bentaleb, Berradja, Boumechra, Aoued, Dahmane, Bouazza-Krachai, Mezair, et enfin Ouasti, qui devait clôturer l'opération de recrutement. Le MCO se trouve actuellement en Tunisie pour effectuer un stage préparatoire en vue de la saison prochaine. Les joueurs de l'entraîneur belge, Luc Eymael, disputeront mercredi soir leur dernier match amical, face aux Nigérians de Green Stars. Lors des deux premiers tests, les Hamraoua l'ont emporté face l'ES Zarzis (Ligue 1 tunisienne) sur le score de 2 à 0, avant de faire match nul devant l'équipe de l'ES Béni-Khalled (1-1). Lors de la première journée de la saison 2012-2013, prévue le 11 septembre prochain, le MC Oran accueillera la JSM Béjaia.

LIGUES 1 ET 2- PROROGATION DU DÉLAI DE DÉPÔT DES LICENCES

Les joueurs venant de l'étranger non concernés

La décision de proroger le délai de dépôt des licences des nouveaux joueurs des championnats d'Algérie de Ligues 1 et 2 jusqu'au 23 août ne concerne pas les éléments venant des fédérations étrangères, a indiqué mercredi la Ligue nationale de football (LNF). Cette dernière explique cette décision par le fait que ces joueurs sont régis par les procédures d'enregistrement via le Système de régulation des transferts (TMS) de la fédération Internationale de football (FIFA). De ce fait, la date de clôture du dépôt des licences des joueurs venant des fédérations étrangères est fixée au jeudi 16 août 2012, a ajouté la LNF. Le coup d'envoi du championnat de Ligue 1, saison 2012-2013, a été décalé au 11 septembre prochain, alors que celui de la Ligue 2 est prévu pour le 7 du même mois.

ADAPTÉ DU ROMAN DE YASMINA KHADRA

Sortie de *Ce que le jour doit à la nuit* en septembre

Les premières images de ce que le jour doit à la nuit, une fresque romanesque adaptée au cinéma par Alexandre Arcady d'après le roman de l'écrivain algérien Yasmina Khadra, seront diffusées le 12 septembre.

PAR KAHINA HAMMOUDI

Ayant pour toile de fond la guerre, les rôles principaux seront interprétée par Fouad Aït Aattou et Nora Arnezeder. L'histoire est essentiellement une grande histoire d'amour qui se voit bouleversée par le déclenchement de la guerre de Libération. *Ce que le jour doit à la nuit* est à la base un roman de Yasmina Khadra écrit en 2008. L'action se déroule en Algérie de 1930 à 1960. Alors que Younes n'a que 9 ans, son père, paysan ruiné par un spéculateur autochtone, perd ses terres ancestrales. Accablé, l'homme doit se résoudre à confier son enfant à son frère, un pharmacien marié à une Française et parfaitement intégré à la communauté pied-noir d'une petite ville de l'Oranie. Le sacrifice est immense. En abandonnant son fils, l'homme perd du même coup le respect de lui-même.

Mais les yeux bleus de Younes et son physique d'ange l'aident à s'intégrer par cette communauté aisée de province. Rebaptisé Jonas, il grandit parmi de jeunes colons dont il devient l'inséparable camarade. Il découvre avec eux les joies de l'existence et partage leurs rêves d'adolescents privilégiés que ni la Seconde Guerre mondiale ni les convulsions d'un nationalisme arabe en plein expansion ne perturbent. Jusqu'au jour où revient au village Émilie, une jeune fille splendide qui va devenir la muse de nos jeunes gens. Naîtra ainsi une grande histoire d'amour qui mettra à rude épreuve la complicité fraternelle des quatre garçons, écartelée entre la loyauté, l'égoïsme et la rancune que la guerre de Libération va aggraver.

La révolte algérienne sera, pour Younes-Jonas, sanglante et fratricide. Il refusera de laisser détruire l'amitié exceptionnelle qui l'unit à ces jeunes pieds-noirs ; il ne pourra pas tourner le dos à son oncle et à sa tante qui lui ont offert une vie meilleure ; mais jamais il n'acceptera non plus de renoncer aux valeurs inculquées par son père : la fierté, la déférence envers ses ancêtres et les coutumes de son peuple, le respect absolu de la parole donnée, et ce, quitte à mettre en péril l'amour déchirant qu'il a pour Émilie. Le réalisateur de ce long métrage, Alexandre Arcady, de son vrai nom Arcady Egry est né le 17 mars 1947 à Alger.

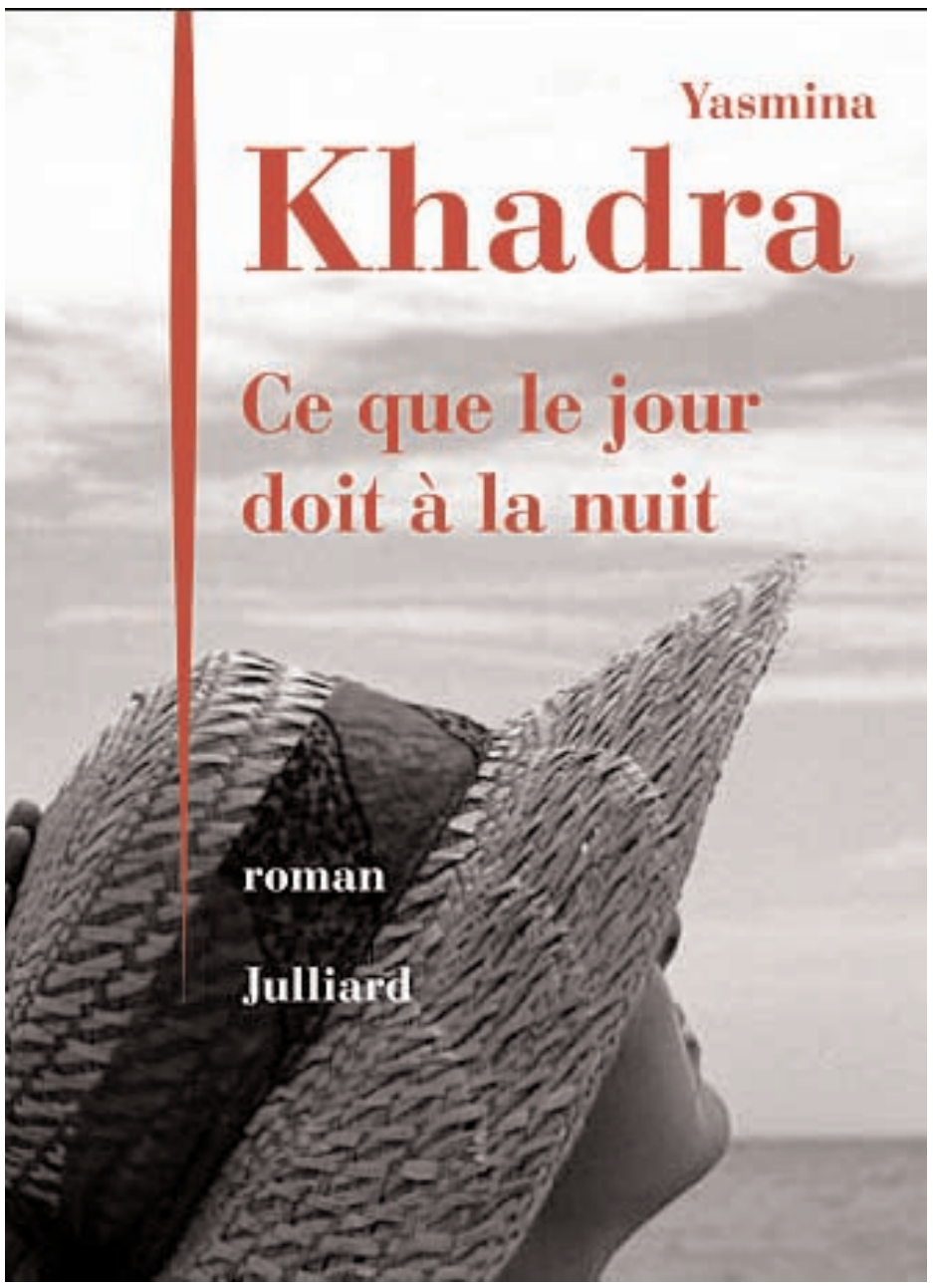

Né d'une mère juive d'Algérie et d'un père légionnaire d'origine hongroise, il s'exile avec sa famille en métropole en 1961. Alexandre s'essaye à la mise en scène de théâtre, réalise quelques courts métrages et enregistre en 1978 une représentation du *Dom Juan* de Molière.

En 1979, *Le Coup de sirocco*, son premier long métrage, est largement autobiographique. C'est aussi le premier qui s'adresse au public des Pieds-Noirs, jouant sur la chronique nostalgique de l'exil et le souvenir du « pays perdu ». Le film sera un succès inattendu et prometteur. Il est le père d'une fille prénommée Lisa et d'un fils réalisateur *La colline a des yeux, Mirrors*connu sous le nom d'Alexandre Aja. Il a également eu un fils avec la réalisatrice Diane Kurys, le jeune écrivain connu sous le nom de Sacha Sperling.

Alexandre Arcady fut également acteur en 1972 dans *Avoir 20 ans dans les Aurès* de René Vautier sous le nom Arcady.

K. H.

7E FESTIVAL DES CULTURES D'ISLAM À PARIS

Une édition consacrée à l'Algérie

Le Festival des cultures d'Islam, un évènement annuel organisé par L'Institut des cultures d'Islam de Paris, sera consacré pour sa septième édition, prévue du 13 au 22 septembre prochain, exclusivement à l'Algérie, à l'occasion du cinquantenaire de son Indépendance, a-t-on appris mardi auprès des organisateurs.

Selon une chargée de la communication à l'Institut, Samia Messaoudi, il s'agira de rassembler, au cœur de la Goutte d'Or, dans le 18ème arrondissement de Paris, un quartier considéré comme un "réceptacle" de l'histoire de l'immigration algérienne, des artistes des deux rives de la Méditerranée, invités à explorer leurs quotidiens, en contre-point des commémorations et des discours sur la mémoire, via une exposition, des spectacles vivants, des concerts, des projections.

"*Même si l'occasion indiquée pour monter ce festival est la célébration du cinquantenaire de l'Indépendance de l'Algérie, l'évènement ne peut être considéré comme une commémoration historique ou mémorielle, mais se veut être plutôt la célébration de la créativité artistique*" des artistes de deux Rives, a-t-elle indiqué à l'APS.

Baptisé *ICI.dz,* le Festival se propose d'être un dialogue entre Paris et Alger, entre l'ici (la France, Paris, la Goutte d'Or, l'Institut des cultures d'Islam et "dz", acronyme Al Djazaïr (Algérie en arabe). Selon les organisateurs, ce pont culturel entre les deux capitales est porteur de nouvelles voix : celles des artistes vivant en Algérie ou en France qui représentent l'avenir, revisitant le passé avec le regard de ceux qui sont dépositaires d'un héritage, de constructions collectives.

Durant le festival, sont programmés des projections en plein air de films en avant-première, comme *Rengaine*, un film de Rachid Djaïdani racontant une histoire d'amour entre une Arabe et un Noir, mais aussi des courts métrages et des séries.

Un rendez-vous est donné pour une création musicale de Mehdi Haddad et Rodolphe Burger, une scène ouverte au rap algérien, des spectacles de danse contemporaine, du théâtre, avec notamment Kheirredine Lardjam, ainsi qu'un karaoké algérois mettant à l'honneur le patrimoine musical qui unit les deux pays.

Parallèlement, sont prévus des déambulations musicales dans la Goutte d'Or et dans Paris, des rencontres littéraires autour d'écrits sur la jeunesse algérienne et des temps forts autour de l'humour algérien, de la BD, des caricaturistes.

Une exposition d'art contemporain est également retenue par les organisateurs. C'est ainsi que seront présentés pour la première fois à Paris les travaux de jeunes diplômés des Beaux-Arts d'Alger, accompagnés d'artistes renommés dont Halida Boughriet, remarquée récemment dans l'exposition le corps découvert (Institut du Monde Arabe - Paris, 2012).

A ses côtés, sera présent Fayçal Baghriche, l'un des artistes de Nuit Blanche 2010, qui proposera des installations en référence à l'Algérie ainsi que Mehdi Meddaci, présenté aux Rencontres photographiques d'Arles en juillet 2012.

En exclusivité en France, un extrait du fonds d'archives photographiques du Getty Museum (Los Angeles) sera dévoilé : traces de l'Algérie initiale, avant la présence française, en miroir des créations contemporaines.

APS

PATRIMOINE ARCHÉOLOGIQUE DE BORDJ OMAR IDRISS

Une mémoire en perdition

Des éléments du patrimoine archéologique, notamment des gravures et peintures rupestres, sont altérés et exposés à des actes de dégradation et de vandalisme dans la région de Bordj Omar Idriss, dans la wilaya d'Illizi.

Les peintures dans les cavernes de Tihihaout et les gravures sur les roches d'origine volcanique de Tinezrouft remontent à l'ère du néolithique ancien, selon des spécialistes en archéologie qui le considère, par conséquent, comme un legs culturel à sauvegarder et à préserver.

La dégradation de ce patrimoine ancien et authentique est l'úuvre de l'homme, des touristes et visiteurs aussi bien nationaux qu'étrangers, et est aggravé par l'absence d'un cadre officiel pour sa préservation, soutiennent-ils. Le directeur de l'Office du parc national du Tassili (OPNT) indique, à ce propos, que la zone en question a été déjà inspectée par des équipes spécialisées regroupant des enseignants de l'Université de Mascara, de l'Institut d'archéologique d'Alger, de spécialistes du musée Bardo et des cadres de l'OPNT, aux fins d'une étude pour une éventuelle intégration des zones Tinezrouft et Tihahaout dans le cadre de la réserve du Tassili. Mohamed Boudiaf a fait savoir que cette étude est en cours dans la région, et son dossier sera, une fois finalisé, transmis au ministère de la Culture pour approbation. Il a ajouté qu'une réflexion est aussi engagée pour l'ouverture d'une sous direction de l'OPNT au niveau de la commune de Bordj Omar Idriss, susceptible de veiller à la protection du patrimoine existant sur son territoire, à l'image de celles déjà mise en place dans les communes d'Illizi et de Bordj El-Haouès. Le président de l'association "Imsokal" pour la sauvegarde du patrimoine souligne, de son côté, l'importance de la préservation de ce legs archéologique inestimable afin de le transmettre, dans les meilleures conditions possibles, aux générations futures et leur faire connaître la vie des premiers hommes sur ces terres depuis des milliers d'années, et contribuer, par la même, au renforcement de la carte archéologique et des atours touristiques du pays. Les associations locales activant dans le domaine lancent un appel aux pouvoirs publics pour mettre un terme aux agissements des "ennemis" du patrimoine, et sollicitent l'intégration des deux zones précitées dans le cadre de l'OPNT.

APS

Requins, il faut accepter le fait que le milieu marin n'est pas le nôtre

Suite aux attaques, la Réunion a décidé de lancer une campagne de "prélèvement scientifique" de requins. Une décision qui a suscité une vive réaction des défenseurs qui s'opposent désormais à de nombreux surfeurs et baigneurs. Aymeric Bein, co-fondateur de l'association Shark Angels France a accepté de répondre aux questions de Maxisciences pour revenir sur la situation.

Maxisciences : Comment avez-vous réagi à la décision des autorités réunionnaises suite aux attaques ?

Aymeric Bein : Notre réaction, en tant que défenseurs des requins et de la mer, a bien sûr été l'exaspération et la déception. Nous suivons depuis 2011 la situation à La Réunion et nous nous tenons très au courant de ce qui s'y passe. Lorsque nous avons appris la mort d'Alexandre Rassiga, nous savions que le débat requin allait être relancé. Celui-ci s'était calmé du fait qu'il n'y avait pas eu de problème depuis des mois. Par la suite, lorsque nous avons entendu parler du nouvel accident (non mortel), nous savions que la situation deviendrait explosive et que les conséquences risquaient d'être catastrophiques. L'affaire se solde par 20 "prélèvements" de requins, 10 de tigres et 10 de bouledogues.

Quelle est l'objectif d'une telle opération ?

L'objectif officiel est la connaissance scientifique et l'étude du risque ciguatérique. La ciguatera est une maladie provoquée par l'ingestion de chair de poisson contaminée par une micro-algue. Cette maladie peut dans le pire des cas causer la mort de la personne ayant consommé cette chair. Mais il y a aussi un objectif officieux, selon nous, c'est d'organiser une battue sous couvert scientifique afin d'amadouer les surfeurs et pêcheurs en colère. Cependant, tout scientifique compétent sait qu'un si petit nombre d'échantillons n'aura aucune validité scientifique. Cette battue est purement et simplement inutile. De même, réduire la population de requins et exterminer les soi-disants individus résidents sera sans résultat. Cela ne pourra pas empêcher que d'autres requins venus de Madagascar, des Seychelles, des Maldives ou d'Indonésie fassent un passage à La Réunion et qu'il y ait malheureusement des attaques. Nous ne pouvons tolérer que vingt animaux soient tués et que leur massacre soit une porte ouverte à la chasse et la commercialisation de leur viande.

Le projet vise particulièrement les requins tigres et bouledogues. Pourquoi ces deux espèces ?

Parce qu'elles sont les principales identifiées dans ces accidents. Les descriptions rapportées par les témoins laissent à penser, avec plus ou moins de certitude, que ces deux requins sont en cause. Ailleurs dans le monde, le requin-bouledogue et le requin-tigre sont également réputés comme étant potentiellement dangereux pour l'homme. Ce sont de grands prédateurs qui, du fait de leur morphologie (longueur et taille de la mâchoire), peuvent infliger des blessures graves, possiblement la mort. En termes de conservation, ces deux espèces sont aujourd'hui classées par l'UICN comme "quasi menacées". Mais ce classement date déjà de 2009 et la situation a certainement empiré depuis, notamment en raison du commerce de la soupe d'aileron de requin responsable, d'après les estimations officielles, du massacre de 73 millions de requins par an. Il n'y a donc qu'un pas pour que ces requins soient menacés et il nous faut faire attention avec ces espèces sensibles. Si les populations de requins de La Réunion s'effondrent, les impacts pourront être catastrophiques sur l'approvisionnement en poisson, l'état des récifs coralliens et par conséquent sur toute l'économie de l'île.

Comment expliquez-vous que la Réunion en soit venue à prendre cette décision ?

Les décisions sont souvent prises, malheureusement, sous le coup de la rapidité, des pressions, des enjeux économiques. Certains surfeurs ont su se montrer très persuasifs auprès des politiques pour que ces prélèvements aient lieu, certains voudraient même que la réserve marine soit fermée afin de reprendre la chasse et la pêche. Toutefois, il faut accepter l'idée que le milieu marin n'est pas le nôtre. Certes nous y évoluons depuis un certain temps, nous y nageons, y surfons, y plongeons, mais est-ce pour cela que nous y avons tous les droits ? Nous devons réapprendre l'humilité face à l'océan. Rappelons-nous que dans cet écosystème, quand nous ne sommes pas équipés de bateaux, filets et autres outils de pêche, nous ne sommes plus des prédateurs supérieurs. Nous devons comprendre que quand nous mettons le pied dans l'eau, il y a un risque de mort. Les requins n'en sont pas la seule raison, d'autres animaux marins sont dangereux pour l'homme. Les méduses par exemple tuent nettement plus que les requins. Pour autant, on ne les

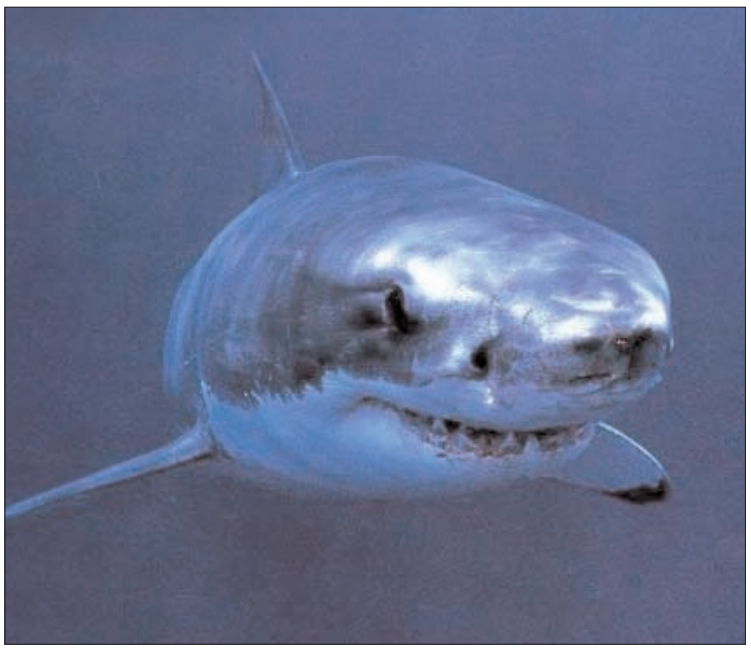

extermine pas et on n'éprouve pas de besoin de vengeance en cas de décès. D'ailleurs on parle d'accident en ce qui concerne les méduses, et d'attaque pour le requin. La perception humaine de notre rapport aux espèces marines est déformée de façon injustifiée.

Y a t-il réellement une augmentation des attaques comme l'affirment certains ?

Alors oui, il est vrai, l'année 2011 a été particulièrement tragique en matière d'accidents, et 2012 en totalise déjà trois pour le moment. Ce ne sont pas les premières années à en avoir connu plusieurs. En 1992, il y a eu 4 attaques de requins dont 2 fatales, alors qu'il n'y en avait eu qu'une en 1991, on aurait pu donc conclure à une augmentation des attaques de requins, et pourtant en 1993, aucune attaque ne s'est produit. En 1998, trois accidents dont deux fatals ont été à déplorer, en 2006 trois accidents également, dont un fatal. Les accidents se soldant par un décès à La Réunion ne sont donc pas nouveaux. Mais prenons le problème sous un autre angle : plutôt que de parler d'augmentation des accidents, ne devrions-nous pas plutôt mentionner l'augmentation du nombre de personnes dans l'eau ? Le développement intensif du tourisme, du surf, de la plongée, des cités balnéaires, entraîne chaque année une fréquentation des eaux plus importante. Plus de monde dans l'eau, c'est forcément plus de risque de rencontres avec les espèces marines (requins et autres). Le problème n'est donc peut-être pas à mettre sur le dos des requins, et il n'y a peut-être pas d'augmentation significative des accidents incluant spécifiquement des requins. Les années à venir nous le diront ; si ces accidents deviennent récurrents, nous pourrons alors parler d'augmentation.

Depuis plusieurs jours, les surfeurs et pêcheurs manifestent pour dénoncer le rôle de la réserve marine. Pourquoi ?

Certains voient en effet en la réserve marine un garde-manger pour les requins. C'est selon eux une des principales raisons pour lesquelles on observe tant d'accidents. Néanmoins, il est un peu hâtif de conclure ainsi. En effet, la réserve a un rôle de protection du milieu, permettant la régénération des populations de poissons, du corail, des mollusques, etc. Selon ces gens, les requins seraient plus nombreux du fait de l'augmentation du nombre de poissons. C'est une théorie qu'il est difficile de valider ou d'invalider avec certitude. Les surfeurs et pêcheurs accusent la réserve, mais il s'agit surtout d'une excuse pour un dossier qui les gêne depuis longtemps. D'ailleurs, la réserve a été créée en 2007, mais on observait des accidents impliquant des requins bien avant ça. L'année 2011 a été une exception statistique, ça aurait pu être le cas même sans la présence de la réserve ; il est trop tôt pour en déduire des certitudes.

Envisagez-vous des actions suite à la décision prise par les autorités réunionnaises ?

Shark Angels France est engagée depuis le début des "hostilités" sur le dossier réunionnais, et nous avons justement rejoint l'UCCPEMR (Union Citoyenne pour la Conservation et la Protection des Écosystèmes Marins Réunionnais), aux côtés d'autres associations, afin d'engager des actions. Pour le moment, cela se traduit en pétitions, lettres aux élus, communiqués, etc. et il n'est pas question d'actions supplémentaires, sauf dans le cas où la situation empirerait.

Selon vous, quelles solutions pourraient-être envisagées pour augmenter la sécurité sur les plages ?

Les accidents de 2011 et 2012 auraient probablement pu être évités si certains facteurs avaient été supprimés. Je suis navré mais je vais devoir parler de la responsabilité des surfeurs et des baigneurs, qui dans la plupart des cas n'ont pas respecté les règles de sécurité : ne pas surfer ou se baigner au crépuscule (heure de chasse favorite des requins), ne pas surfer lorsque l'eau est trouble (plus de chance d'être confondu avec une proie), ne pas surfer après de fortes pluies (les pluies ruissellent depuis le haut des montagnes et emportent avec elles jusqu'en mer de nombreux éléments chimiques, ordures, cadavres... qui attirent et excitent les requins), ne pas surfer seul, etc. Je ne dis pas qu'il devrait être interdit aux surfeurs de pratiquer leur activité dans ces conditions, car je pense que le surf est une pratique libre et que l'on ne devrait pas interdire de le pratiquer comme on le souhaite. La seule chose à faire est d'accepter le fait que l'on ne respecte pas les règles de vigilance et que de par ce fait, on joue avec le feu.

Et les solutions telles que les filets ?

Toutes ces solutions, les filets, shark shields ou répulsifs chimiques, ne sont malheureusement pas de bonnes solutions. Elles ne sont pas suffisamment efficaces, leurs avantages et inconvénients dépendent des espèces et des conditions, et ce ne sont pas des méthodes sélectives. Dans les filets, on retrouve bien souvent des tortues et des dauphins qui n'ont rien à voir dans l'histoire...

L'encyclopédie DES INVENTIONS

CHARIOT DE SUPERMARCHÉS

Inventeur : **Raymond Joseph** Date : **1934** Lieu: **Europe**

Vous allez faire votre épicerie et vous avez plusieurs choses à prendre, qu'est-ce que vous faites ? Vous prenez ce qu'on appelle communément un carrosse. Dites-vous bien qu'il ne date pas de si loin. En fait, il a été inventé en 1934 par un fabricant de panier à salade, Raymond Joseph. Il déposa environ 160 brevets pour son invention qu'il baptisa «caddie», et devint un leader sur le marché européen.

Jennifer Aniston

Justin Theroux

ils se sont fiancés !

Justin Theroux et Jennifer Aniston ont confirmé, via leurs porte-parole, que l'acteur a fait sa demande et qu'elle lui a dit oui. Cette demande en mariage survient après un long voyage romantique à travers l'Europe au mois de juin. Ils avaient alors sillonné main dans la main les plus beaux endroits du continent.

Tony Parker-Axelle

médaillé d'or des couples de l'été

Depuis un an, Tony Parker ne se sépare plus d'Axelle. Pour se changer les idées après son élimination prématurée aux J.O. de Londres, TP peut compter sur sa jolie Axelle.

Mariah Carey

elle profite des ses jumeaux avant American Idol

Avant de faire sa rentrée en tant que jurée d'American Idol, Mariah Carey profite de ses vacances. Après une bonne baignade et un tour sur la plage à côté de sa maison, la diva aux cinq octaves profite de ses jumeaux.

Horaires des prières pour Alger et ses environs	
Fadjr	04h23
Dohr	12h52
Asr	16h37
Maghreb	19h43
Icha	21h10

MIDI Libre

Quotidien national d'information

N° 1651 | Jeudi 16 août 2012

Le MIDI LIBRE met à la disposition de ses lecteurs deux numéros pour signaler une éventuelle absence du journal dans leurs quartiers.
0777.10.49.42
0550.18.37.57

GRAND SALON DU MARIAGE ORIENTAL À PARIS

Accords de partenariat et opportunités commerciales

PAR AMAR AOUIMER

L'Agence algérienne de promotion du commerce extérieur (Algex) vient de lancer un appel aux entreprises algériennes pour prendre part au grand Salon du mariage oriental prévu dans la capitale française, Paris, les 17 et 18 novembre prochain.

Cet événement qui se déroulera à la halle de la Villette, dans la banlieue parisienne et qui en est à sa 6e édition, devra accueillir des opérateurs économiques algériens puisque l'Algex leur recommande l'inscription à cette manifestation économique et commerciale, sachant également que le Salon du mariage organisé en mai dernier à Alger est considéré comme un succès par les promoteurs de l'événement. Les organisateurs de ce Salon s'attendent à une grande affluence des visiteurs durant les deux jours de ce rendez-vous, en ce sens qu`ils estiment que *«ce Grand Salon du mariage oriental s'attache à mettre en lumière les spécificités et les richesses culturelles de l`art nuptial du monde arabe, tels que le faire-part calligraphié, les salles de réception, les traiteurs halal, les robes traditionnelles, les stylistes, les tatoueuses de henné, les joailliers et les bijoutiers, ainsi que les photographes et les musiciens»*. Selon l'Algex, *«le Grand Salon du Mariage Oriental est le Salon de référence en Europe, la dernière édition a été visitée par 23.000 personnes venues à la rencontre des professionnels avec la participation de 145 exposants. Il offre également un panorama complet des services indispensables à l'organisation du mariage pour le fêter avec authenticité selon les traditions arabo-musulmanes»*.

Les organisateurs de ce salon soulignent que les objectifs essentiels assignés à cet événement consistent, notamment, à aller à la rencontre de nouveaux clients, développer la notoriété de son image et se positionner parmi les acteurs clés du marché. Mais, il y a lieu aussi d'organiser des rencontres professionnelles et signer des accords de partenariat, bénéficier d`une importante promotion, saisir de nouvelles opportunités commerciales et enfin, être au cœur des nouvelles tendances.

«L'expérience et la notoriété du grand Salon du mariage oriental permettra de faire en deux jours, un tour d`horizon de l`ensemble des professionnels du rêve de la gastronomie halal, salles de réception, décorateurs, «negafa», robes de mariée et robes traditionnelles, démonstrations de maquillage libanais et stands de relooking…» précisent les organisateurs. **A. A.**

CRISE AU MALI

260.000 réfugiés enregistrés dans les pays voisins

Plus de 260.000 réfugiés maliens étaient enregistrés, au 10 août 2012, dans les pays voisins et 174.000 autres étaient déplacés internes à la suite de la situation d'instabilité que connaît ce pays, selon un rapport de situation produit par le Bureau de l'Onu pour la coordination des Affaires humanitaires (Ocha). *«Au 10 août 2012, l'urgence complexe au Mali avait déplacé environ 435.624 personnes. 261.624 réfugiés maliens étaient enregistrés dans les pays voisins par le Haut comité aux réfugiés (HCR) et 174.000 maliens étaient déplacés internes»*, précise le rapport du Bureau Ocha au Mali et qui couvre la période allant du 26 juillet au 10 août 2012. Concernant la situation humanitaire au Mali, il est indiqué que la distribution alimentaire se poursuit dans le sud du pays où "*360.000 personnes bénéficient du Programme alimentaire mondiale (Pam)* de *même que dans le nord où 148.100 personnes en sont bénéficiaires"*, lit-on dans le document dont l'APS a obtenu une copie.

Le rapport note, en outre, que, selon l'enquête Smart menée en juillet 2011, *"175.000 enfants de moins de 5 ans seront à risque de malnutrition aiguë sévère en 2012, tandis que 385.000 seront à risque de malnutrition aiguë modérée*". Ocha déplore, par ailleurs, que la courbe de l'épidémie de choléra qui était à la baisse ces dernières semaines a de nouveau augmenté, atteignant "*140 cas de choléra signalés et 11 décès dans les régions de Gao et d'Ansongo au nord du Mali*".

Le putsch militaire du 22 mars dernier au Mali, ayant conduit au renversement du président Amadou Toumani Touré créant une situation d'instabilité dans la région nord du pays contrôlée par plusieurs groupes armés.

Très Libre

EVACUATIONS DE CAMPEMENTS ROMS EN FRANCE

Inquiétude d'ONG, pas d'opposition des politiques

Les évacuations de campements de Roms, jugés illicites en France, continuaient mardi de susciter de vives réactions de la part de collectifs de défenseurs des droits humains qui se disent inquiets du devenir de ces minorités, au moment où l'action publique semble recueillir l'assentiment tant d'acteurs politiques que des citoyens français.Réagissant à l'expulsion dans la matinée d'une cinquantaine de Roms, dont 25 enfants, d'un immeuble qu'ils squattaient dans le VIIème arrondissement de Lyon, le Collectif national droits de l'Homme (CNFH) Romeurope a demandé au premier ministre Jean-Marc Ayrault à le rencontrer "*dans les meilleurs délais*" pour discuter du démantèlement des campements illégaux de Roms, qui provoquent sa "*déception et sa totale incompréhension"*. Dans une lettre ouverte à M. Ayrault l'association rappelle que "*début août, Lyon, à Paris, à Lille, à Marseille, des évacuations de lieux de vie se sont encore déroulées sans proposition d'accompagnement des personnes expulsées, en termes d'hébergement ou de relogement, et de prise en charge des familles avec enfants, les abandonnant à la rue dans une précarité encore plus grande*". De son côté, le Forum européen des Roms et des gens du voyage a demandé à François Hollande l'arrêt du démantèlement des camps roms sans solution alternative, conformément à ses promesses de campagne, a annoncé le Conseil de l'Europe. Ces démantèlements *"entrent en opposition avec l'engagement que vous avez pris durant votre campagne de ne pas expulser de familles sans leur proposer de solution alternative de logement*", a écrit le président du Forum Rudko Kawczynski dans un courrier adressé au président Hollande lundi, joint à un communiqué de l'organisation siégeant à Strasbourg. *"De fait, nous avons le regret de noter que la politique du gouvernement socialiste relative à la question Rom s'inscrit pour l'instant dans la continuité de celle de votre prédécesseur*", a-t-il ajouté. Selon son porte-parole, la Commission européenne "suit de près" la manière dont les autorités françaises procèdent au démantèlement des campements de Roms et veut s'assurer du respect des garanties contre les expulsions arbitraires et les traitements discriminatoires.

DISTRIBUTION DES PRODUITS PÉTROLIERS DURANT L'AID

Naftal rassure

La distribution des carburants et du gaz butane sera assurée durant les fêtes de l'Aïd el-Fitr sur l'ensemble du réseau des stations service et des points de vente de Naftal, a indiqué mardi la société dans un communiqué. "*Durant la fête de l'Aïd el-Fitr el moubarek et à l'instar des autres jours de l'année, la distribution des carburants et du gaz butane sera assurée sur l'ensemble du réseau des stations services et des points de vente de Naftal 24h/24h et à travers tout le territoire national*", a précisé Naftal. L'Aïd el-Fitr est attendu samedi ou dimanche prochains.

DURANT LA PREMIÈRE PARTIE DU MOIS DE RAMADHAN

39 morts et 516 blessés dans 576 accidents de la route

576 accidents de la route ont fait 139 morts et 516 blessés pendant la première moitié du mois sacré de Ramadhan, a indiqué mardi un bilan des services de la Direction générale de la sûreté nationale (DGSN). Le non respect du code de la route et la vitesse excessive sont les principales causes des accidents de la route qui continuent d'être à l'origine de pertes en vies humaines. Les services de police ont, durant la même période, dressé 13.123 contraventions forfaitaires, constaté 968 délits routiers et mis 602 véhicules à la fourrière, selon le même bilan.

De leur côté, les unités de la Police de l'urbanisme et de la protection de l'environnement ont constaté 512 infractions contre l'environnement et 759 aux règles de la construction et de l'urbanisme.